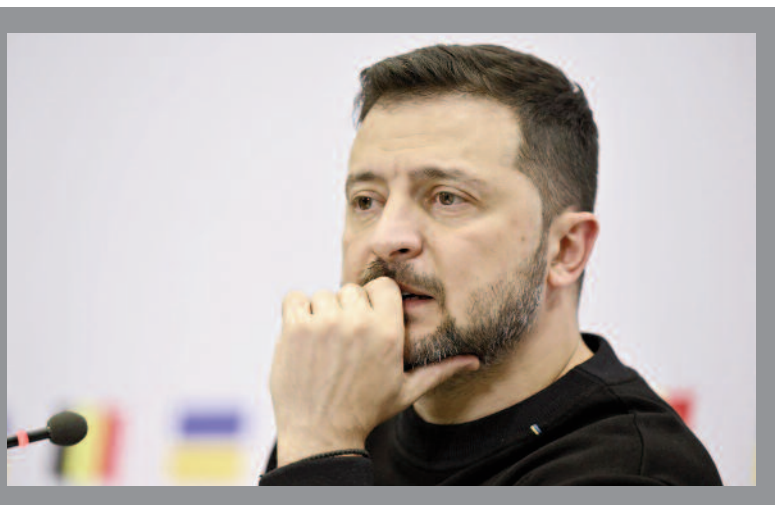


Alors que les mercenaires fuient le bourbier ukrainien

L'ÉPUISANT CHANTAGE DE KIEV

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7864– MARDI 9 AVRIL 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



FILES D'ATTENTE DANS LES AGENCES DE LA CNR

LA HANTISE DES RETRAITÉS

Au moment où du côté des responsables de la Caisse nationale des retraites (CNR) les efforts se poursuivent pour la numérisation de ses services afin de limiter les déplacements des retraités et faciliter leur quotidien, au niveau de certaines agences locales les longues files d'attente semblent loin d'être révolues.

Page 3



MINEURS CONDAMNÉS PAR LA JUSTICE

Priorité à la réinsertion

Page 2

BILAN DES FEUILLETONS DU RAMADHAN 2024

Entre succès et controverses

Page 9

COUPE DE LA CAF

Kanou envoie l'USMA en demi-finale

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

MINEURS CONDAMNÉS POUR DES AFFAIRES CRIMINELLES

Priorité à la réinsertion

L'efficacité de l'arsenal juridique visant la protection de l'enfance en Algérie se traduit par le très faible nombre de mineurs incarcérés dans les établissements pénitentiaires. C'est ce qu'a indiqué Meriem Chorfi, la déléguée nationale à la protection de l'enfance.

Mme Chorfi a affirmé que « grâce à une série de mesures adoptées par le législateur algérien, nous avons enregistré un nombre très réduit de mineurs condamnés pour des affaires criminelles purgeant leur peine au niveau des établissements pénitentiaires ».
Participant à un iftar collectif, organisé à l'établissement pénitentiaire de Koléa, célébrant la clôture de la 14e édition de la mémorisation et de la récitation du Coran au profit des détenus, la même responsable a précisé que « l'arsenal juridique vise à protéger les mineurs dans le milieu familial avant de recourir à leur protection dans les quartiers qui leur sont réservés dans les établissements pénitentiaires ».
Ainsi, la loi n° 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant constitue un pilier central de ce dispositif. Cette loi vise à garantir la protection des enfants dans tous les aspects de leur vie, y compris ceux en situation de conflit avec la loi.
Mme Chorfi a insisté sur le fait que l'incarcération n'est jamais la première option. L'accent est mis sur la protection de l'enfant au sein de sa famille et de son environnement social. Des mesures alternatives à l'incarcération, telles que la liberté surveillée, l'aide éducative en milieu ouvert ou le placement familial, sont privilégiées chaque fois que cela est possible.
Lorsque l'incarcération s'avère nécessaire, les mineurs bénéficient d'un accompagnement individualisé et complet. Ils sont placés dans des quartiers spécifiques au sein des établissements pénitentiaires, adaptés à leurs besoins et à leur jeune âge.
L'éducation et la formation jouent un rôle important dans la réinsertion des mineurs. Ils ont accès à divers programmes scolaires et professionnels, leur permettant de poursuivre leurs études, d'acquérir des compétences et de préparer leur future vie active.


Meriem Chorfi.

Mme Chorfi a précisé que les différents programmes initiés au niveau du ministère de la Justice sont appliqués sur le terrain à travers des accords-cadres signés par la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion avec les secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle, de la culture, de la jeunesse, des sports et des affaires religieuses.
Elle a affirmé que ces programmes ont donné des résultats encourageants incitant à œuvrer au même rythme pour « atteindre l'objectif ultime de les réintégrer dans la société et d'en faire de bons citoyens ».
Pour sa part, le directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Said Zerb, a mis en avant la grande attention accordée par le législateur aux mineurs. Il a mis l'accent sur la nécessité de leur fournir tous les soins sanitaires, intellectuels et éducatifs, et ce tout en tenant compte des caractéristiques et exigences de leur âge, notamment l'éducation, la formation, les repas complets et les visites familiales sans aucune entrave.
En plus des programmes de réhabilitation, M. Zerb a révélé que durant l'actuelle saison scolaire, 180 mineurs se sont inscrits aux cours d'alphabétisation et 274 mineurs à l'enseignement à distance. Sur ce dernier chiffre, 250 d'entre eux sont inscrits au niveau moyen dont 29 sont candidats à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM). Tandis que 24 mineurs poursuivent des études secondaires, dont 4 sont inscrits à l'examen du baccalauréat. A cela s'ajoutent 311 apprentis en formation professionnelle.
Le même responsable a tenu à souligner l'importance de la coopération intersectorielle, affirmant que l'administration pénitentiaire, les services de la protection de l'enfance, les associations de la société civile et les familles des mineurs collaborent étroitement pour garantir le succès de ces programmes.

Sihem Bounabi

SOLIDARITÉ PENDANT LE MOIS DE RAMADHAN

WinNelka au rendez-vous

TOUT au long du ramadhan 2024, à l'instar des années précédentes, les actions de solidarité se sont multipliées et de plus en plus de jeunes se sont engagés dans ce cadre. De nombreuses associations ont travaillé d'arrache-pied pour venir en aide aux personnes défavorisées en distribuant, notamment, un repas au moment de la rupture du jeûne et leur permettre de passer un ramadhan avec dignité.
Contacté par *le Jeune Indépendant,* Farès Abou Dagga, responsable de la communication de l'association, nous a parlé des différentes actions que l'association a menées en faveur de centaines de personnes dans le besoin tout au long de ce mois de ramadhan.
« Pour la 5e année consécutive, et dans le cadre de son programme humanitaire, l'association WinNelka poursuit son élan de solidarité envers les couches défavorisées durant tout le mois de ramadhan », a indiqué M. Abou Dagga. Entre les repas distribués chaque jour au profit du personnel médical, des patients qui ne reçoivent pas de visites, des parents accompagnant les malades, ou encore ceux consommés au niveau du restaurant Errahma mais aussi les box « kessar syamek » et les plats pour le shour, les membres de Winnelka ont travaillé sans relâche pour venir en aide aux plus démunis.
Ainsi, durant les trois premières semaines du mois sacré, pas moins de 34 782 repas ont été préparés et distribués au niveau des restaurants Errahma, destinés aux voyageurs de passage (abir sabil), et ce dans quatre wilayas. Donc, 1 100 à 1 400 repas par jour, et ce rien que pour la capitale. « Les repas préparés sont complets et n'ont rien à envier aux tables des familles algériennes, avec la présence quotidienne de la chorba du ramadhan, du bourek, d'un plat consistant et même d'un dessert », s'est-il réjoui. « Les membres de l'association s'occupent, par la suite, de transporter ces repas dans les différents établissements hospitaliers, dans la capitale mais aussi dans d'autres wilayas du pays », a indiqué Farès Abou Dagga, précisant que « ces restaurants d'el-iftar sont ouverts à toutes les personnes, parmi les usagers de la route, les personnes sans abri, les familles démunies, voire ceux qui ne peuvent pas rejoindre leurs familles au moment de la rupture du jeûne ».
Pour ce qui est de l'opération de l'iftar, destinée aux accompagnateurs des malades au niveau des hôpitaux, l'association a procédé à la distribution de 4 129 repas, tandis que 2 620 autres plats ont été distribués pour le s'hour.
Pour ce qui est des box « kessar seyamek », destinés principalement aux garde-malades, l'association a pu distribuer 10 205 box. « Ce sont des boîtes contenant de l'eau, un fruit, une boisson, un yaourt, des salés, une portion de fromage, de quoi rompre le jeûne », a fait savoir le chargé de communication et membre bénévole de l'association WinNelka, Farès Abou Dagga.
Toutes ces actions n'auraient pas pu être concrétisées sans l'engagement de jeunes bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie pour le bien d'autrui. Une démonstration des valeurs d'entraide qui caractérise le peuple algérien.
Pour le chargé de communication de WinNelka, il était important de faire ce geste, surtout pendant le mois de ramadhan, qui est une période de partage. Il n'a pas manqué de remercier toutes les âmes charitables qui ont contribué à ces actions de solidarité car sans leurs dons, WinNelka ne peut atteindre ses objectifs. « Nous avons commencé avant le mois de ramadhan à lancer, à travers notre page Facebook, des appels au don auprès des bienfaiteurs ainsi que des appels au sponsoring auprès des entreprises », a-t-il précisé.
M. Abou Dagga a également fait savoir que des cérémonies pour la circoncision d'enfants orphelins ou issus de familles pauvres ont été organisées par les membres de l'association à travers plusieurs wilayas, à l'instar de Bouira, Oran, Aïn Defla et autres.

«VOTRE JOIE…EST NOTRE AID », L'AUTRE ACTION DE WINNELKA

Une autre action a également été prévue à l'occasion de l'Aïd par WinNelka, et ce à travers l'achat de vêtements pour les enfants issus de familles démunies.
Intitulée « Votre joie… est notre Aid », cette action est engagée à la veille de la fête de l'Aïd-el-Fitr par les membres de WinNelka au niveau local, dans plusieurs wilayas, pour assurer des vêtements neufs au profit des enfants orphelins et démunis », a fait savoir M. Abou Dagga.
A travers cette action, WinNelka espère, selon notre interlocuteur, semer la joie dans le cœur des enfants. « Ces actions véhiculent les valeurs de solidarité et d'entraide sociale entre les citoyens. Depuis sa création, WinNelka s'emploie à soulager les souffrances de ces familles démunies, en particulier les orphelins et les veuves, et leur faire oublier leur privation », a indiqué M. Abou Dagga, ajoutant que le but principal est de dessiner le sourire sur le visage de ces enfants.
Il convient de rappeler que l'Association d'aide aux malades WinNelka est une association nationale d'aide aux malades démunis agréée par l'Etat. Son travail ne se limite pas aux actions conjoncturelles, elle s'engage dans des initiatives à long terme visant à créer un impact durable dans la société.
Cette association est un trait d'union entre le malade et le professionnel de la santé, qui met à la disposition des personnes qui en ont besoin une plate-forme dédiée à les orienter et à les aider dans leurs diverses recherches (médicaments, médecins, pharmacies, programme de pharmacies de garde…).

Lynda Louifi

AGENCES DE LA CNR

Les retraités face à la hantise des files d'attente

Au moment où les responsables de la Caisse nationale des retraites (CNR) affirment poursuivre leurs efforts pour la numérisation de ses services afin de limiter les déplacements des retraités et faciliter leur quotidien, dans des agences locales, à l'exemple de celles situées à Bougara ou Cheraga dans la wilaya d'Alger, au demeurant visitées par le Jeune indépendant, *les files d'attente semblent loin d'être résolues.*

Les longues attentes auxquelles sont soumis les retraités au sein de ces agences locales transforment leur quotidien en un véritable calvaire, notamment lorsque pour beaucoup la santé est chancelante. Une situation encore plus pénible au mois de Ramadan.

« Il m'a fallu presque toute une demi-journée d'attente au niveau de l'agence pour déposer un certificat de vie. Il y avait trop de monde et au niveau des guichets, ça avançait lentement », a déploré l'un des habitués de l'agence de Bougara.

« Chaque année, on dépose un certificat de vie pour ma grand-mère âgée de 88 ans au niveau de la CNR, et cette année, on nous a demandé de déposer une attestation de non-remariage. C'est de la folie ! Il va falloir me déplacer à l'APC avec deux témoins pour avoir ce document, et le déposer par la suite au niveau de la CNR. Cela va prendre beaucoup de temps », a regretté Ania, qui souligne l'importance d'alléger toutes ces procédures et faciliter la vie des personnes âgées. La majorité des retraités notamment ceux souffrants de maladies chroniques sont les plus pénalisés par ces procédures contraignantes. «Comment qu'un vieux ou une vieille avec une maladie chronique peuvent supporter d'attendre dans une salle de la CNR lorsque son ticket est le 692 tandis que le numéro affiché à l'écran est le 378 ? », s'est interrogé Salim, 72 ans, retraité d'une banque publique.

Cette situation est également constatée dans d'autres agences où, pour retirer un document, la personne concernée doit en faire la demande et revenir le lendemain pour le récupérer. « Je ne comprends pas pourquoi sommes-nous contraints de déposer un certificat de vie et une fiche familiale en attendant des heures», a affirmé au Jeune Indépendant Fatima, 65 ans, retraitée de la fonction publique habitant à Douéra rencontrée à l'agence de Cheraga.

Contacté par le Jeune Indépendant, Bachir Hakem, de l'Organisation syndicale des retraités algériens (OSRA), a indiqué que le retraité doit avoir un rôle plus noble que celui de faire la queue ou d'être déconsidéré notamment après l'annonce des augmentations salariales qui n'ont fait que creuser de plus en plus le fossé entre le salaire d'un travailleur et la pension d'un retraité du même secteur.

Le syndicaliste a estimé que devoir déposer, chaque année, un certificat de vie est inadmissible car lorsqu'un citoyen décède et est enterré, il est enregistré automatiquement comme décédé par l'APC. Alors pourquoi la CNR n'utilise-t-elle pas les informations de l'APC, a-t-il dit.

Selon lui, si l'application de la reconnaissance faciale était opérationnelle, le retraité n'aurait pas à se déplacer à la CNR pour déposer un certificat de vie, une fiche familiale ou un extrait de naissance.

« On a numérisé la CNR et les retraités ont scanné leur carte nationale biométrique pour justement qu'ils puissent, à partir de chez eux, faire appel à la reconnaissance faciale pour prouver qu'ils sont vivants », a-t-il souligné. « Trois millions cinq cent mille certificats de vie ou extraits de vie sont utilisés, chaque année, pour être





détruits par la suite, alors qu'il suffit d'une mise en oeuvre du logiciel de reconnaissance faciale pour que plus de 50 % de ceux qui se déplacent à la CNR pour déposer un certificat de vie, un extrait de naissance ou une fiche familiale ne le fassent plus », a-t-il préconisé.

M. Hakem déplore le fait qu'aujourd'hui, le retraité doit faire deux files d'attente pour prouver qu'il est vivant et toucher régulièrement sa pension.

Il convient de rappeler que la CNR avait proposé à ses clients un nouveau service en ligne Tadkirati (mon ticket), leur permettant de réserver un ticket électronique en ligne. Ainsi, le retraité saurait, à distance, le temps d'attente avant de se présenter au guichet, le nombre de personnes en attente avant lui ainsi que le nombre de personnes ayant été traitées.

En lançant de nouvelles applications mobiles, elle promet d'alléger considérablement les démarches administratives des retraités, marquant ainsi une avancée notable dans l'amélioration de leur expérience utilisateur.

En dépit des avancées numériques de la CNR, visant à réduire les déplacements et l'attente dans les agences, et promettant d'améliorer significativement la qualité de vie des retraités, les anciennes pratiques et les files d'attente sont toujours d'actualité.

Si les avantages de cette transformation digitale sont nombreux, l'accompagnement et l'apprentissage du numérique est fondamental pour que nos aînés apprivoisent les nouvelles technologies. N'est-il pas nécessaire d'opter, en premier lieu, pour un travail de proximité auprès des retraités, à travers des campagnes d'information et de sensibilisation, et leur expliquer la manière d'utiliser les nouvelles applications.

Il convient de noter que la Caisse nationale des retraités a fait un pas de géant dans la transformation de ses services au numérique. Plusieurs nouvelles applications ont été lancées dans le but de faciliter le quotidien des retraités. Il s'agit, notamment, de l'application « Takaoudi », à travers laquelle le retraité a désormais la possibilité d'accéder à des services de téléassistance, tels que la fourniture de divers équipements médicaux, sans se déplacer. Il a aussi la possibilité de demander des services administratifs proposés par le programme d'assistance sociale, et ce en un clic.

La CNR a également lancé l'application mobile intitulée « RetraiteDz », disponible en téléchargement gratuit sur Google Play Store. Elle peut être installée sur n'importe quel appareil Android, offrant un bouquet de services en ligne pour faciliter le contact avec la caisse.

Lynda Louifi

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Attaf entame une visite officielle au Kenya

CHARGÉ par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf a entamé, lundi matin, une visite officielle bilatérale dans la capitale kenyane, Nairobi, indique un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit «dans le cadre des efforts visant à renforcer les relations de coopération et d'amitié historiques entre l'Algérie et le Kenya, ainsi qu'à consolider les liens de concertation et de coordination sur les développements régionaux et internationaux, dans le sillage de l'attachement constant des deux pays aux objectifs de l'unité africaine et de l'action africaine commune en vue de relever les défis auxquels sont confrontés les pays et peuples du continent», lit-on dans le communiqué.

M. D.

RAMADHAN AU PALAIS

Une édition réussie

LA 4E ÉDITION de la Foire « Ramadhan au Palais », organisée tout au long du mois de ramadhan au Palais des expositions, Pins maritimes à Alger, par la société algérienne des foires et expositions (Safex) a été une réussite, de par la participation de plusieurs opérateurs représentant diverses filières, mais aussi par l'affluence importante des citoyens.

C'est ce qu'a affirmé le directeur commercial de Algeria Exhibitions, filiale du groupe Safex, M. Yahiaoui.

« Cette 4e édition du Ramadhan au Palais organisée du 9 mars au 5 avril était une réussite », a-t-il indiqué, signalant l'engouement des citoyens.

« Des milliers de visiteurs sont enregistrés au quotidien », a-t-il précisé.

Etant un marché de proximité, comme des centaines ouverts partout dans le pays, à l'occasion du mois sacré, le ramadhan au Palais s'est distingué par la participation des entreprises productrices dans plusieurs secteurs, à l'instar de l'agroalimentaire, selon les précisions du directeur commercial de Algeria Exhibitions, signalant la participation de 70 exposants, représentant diverses filières.

Cette manifestation, devenue désormais une tradition, constitue un espace d'exposition et de vente de divers produits très demandés pendant le mois sacré, tels les denrées alimentaires, les appareils électroménagers, les vêtements et les textiles, les ustensiles et les accessoires, les produits traditionnels et artisanaux, les matériaux d'emballage, les produits de nettoyage et autres.

La manifestation connait une dynamique en termes de participation depuis sa première édition organisée en 2021, en attirant des entreprises algériennes activant dans divers secteurs et filières, avait indiqué la Safex.

Cette foire annuelle qui se veut une vitrine « qui attire les citoyens souhaitant acquérir toute nouveauté sur le marché », vient « répondre aux besoins et désirs des consommateurs et familles algériennes en prévision du mois sacré ».

L.A.A.

GHARDAÏA

290 kg de viandes impropres saisis

DANS le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, un important programme de prévention tracé par la Direction générale de la Sûreté nationale et la Gendarmerie nationale ont réalisé, conjointement avec les services de la direction du commerce de la wilaya de Ghardaïa, de nombreuses interventions à travers plusieurs établissements commerciaux, ayant permis de constater une cinquantaine de délits, de dresser une dizaine de procès-verbaux de poursuite judiciaire et de saisir une importante quantité de marchandises avariées (viandes rouges et blanches, confiseries traditionnelles et produits alimentaires non conformes et impropres à la consommation).
Ainsi, le Groupe urbain chargé de l'environnement de la wilaya de Ghardaïa, relevant de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, ont effectué, durant la dernière semaine du mois de ramadhan, une saisie importante de viandes rouges et blanches impropres à la consommation. Cette opération a permis de saisir 290 kg de viandes (rouge et blanche) et 96 kg de confiseries traditionnelles (kalb elouz et baklawa), a indiqué la cellule de communication de la Sûreté nationale de Ghardaïa.
Ces produits alimentaires étaient stockés ou transportés dans des conditions d'hygiène déplorables, en plus de l'absence de moyens de réfrigération appropriés, ce qui constitue une menace sérieuse pour la santé publique.
Les services concernés ont rappelé l'importance pour les bouchers, les commerçants et les producteurs de respecter les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire tout au long de la chaîne d'approvisionnement, depuis la production jusqu'à la distribution, et ce afin d'éviter les intoxications alimentaires.
Malgré ce risque, certaines pratiques, pourtant interdites, semblent avoir la peau dure. En effet, des commerçants sans scrupules, qui ne se soucient que du gain, ne respectent pas la réglementation en vigueur, particulièrement en matière de conservation des viandes, ce qui met la vie des consommateurs en danger.
C'est pourquoi les services concernés de Ghardaïa, en collaboration avec les services de la direction du commerce, ont mobilisé leurs brigades de contrôle afin d'inciter les commerçants à se conformer au règlement.
Ces marchandises impropres ont été saisies dans plusieurs boucheries et magasins, et les contrevenants ont fait l'objet de procédures réglementaires.

De Ghardaïa,
Aïssa Hadj Daoud

IL CONSOLIDE LE PARTENARIAT BILATÉRAL

Sonatrach signe un protocole d'accord avec TotalEnergie

Le groupe Sonatrach et le groupe français, TotalEnergie renforce leur partenariat. Les deux parties ont procédé à la signature d'un protocole d'accord marquant la volonté des parties à consolider leur partenariat et élargir leur coopération.

C'est ce qu'a annoncé hier Sonatrach dans un communiqué, précisant que «ce protocole s'inscrit dans la perspective de la réalisation d'un programme de travaux visant à apprécier et développer les ressources d'hydrocarbures de la région Nord-Est de Timimoun, en synergie avec les installations de traitement existantes dans la région».
Le Protocole d'Accord a pour objet, a-t-on indiqué, de définir le cadre de coopération entre les parties, dans l'objectif de conclure un contrat d'hydrocarbures sur la zone d'intérêt identifiée, sous l'égide de la loi n°19-13 régissant les activités hydrocarbures. Et de rappeler que Sonatrach et TotalEnergies exploitent, dans le cadre de contrats d'associations, les périmètres contractuels de TFT II, TFT Sud, Timimoun et Berkine.
Le renforcement et la consolidation du partenariat a été déjà évoqué par les responsables des deux compagnies. Les perspectives de renforcement du partenariat entre les deux compagnies avaient été discutées par le PDG du groupe Sonatrach,



Développer les ressources d'hydrocarbures.

Rachid Hachichi, qui avait reçu, le mois d'octobre 2023, à Alger le PDG du groupe TotalEnergies, Patrick Pouyanné.
Les deux parties avaient alors évoqué le niveau des relations de partenariat historique entre les deux sociétés et ont aussi passé en revue l'état d'avancement des projets en cours de réalisation.
Les deux parties ont convenu d'identifier les opportunités de partenariat, particulièrement dans l'amont pétrolier aussi bien en Algérie qu'à l'échelle internationale.
La signature de ce protocole d'accords entre les deux parties, vient s'ajouter, faut-il le rappeler, aux importants contrats signés le mois de juillet de l'année passée. Il s'agit d'un contrat portant l'extension des engagements contractuels pour la vente/achat de GNL ainsi qu'un protocole d'accord dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables.
Ces accords signés dans le domaine du GNL concernent l'extension des engagements contractuels liant Sonatrach et TotalEnergies pour la vente/achat de GNL, confirmant ainsi leur partenariat commercial qui leur permet de jouer un rôle capital dans l'approvisionnement en gaz du marché français et européen, en contribuant à la sécurité énergétique des consommateurs, avait affirmé Sonatrach.
Pour ce qui est du protocole d'accord dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables, Sonatrach avait indiqué que ce denier concrétise «la volonté des deux groupes à étendre leur partenariat vers le domaine du développement durable et de la préservation de l'environnement, et s'inscrivant ainsi pleinement dans la politique nationale de transition énergétique».

Hamid B.

OUVERTURES DES COMMERCES LES JOURS DE L'AÏD

Appel au respect des permanences

POUR garantir la disponibilité et l'approvisionnement en différents produits durant les trois jours de l'Aïd El- Fitr, le ministère du Commerce et de la promotion des exportations, a publié des listes nominatives et les adresses des commerçants réquisitionnées pour les permanences programmées pour ces jours de fête. Les associations professionnelles des commerçants appellent au respect des permanences, soulignant leur disponibilité à assurer le succès de ces permanences. L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a ainsi réaffirmé sa disponibilité à assurer le succès de la permanence de l'Aïd El Fitr, afin de garantir la stabilité du marché et son approvisionnement permanent en produits de base à large consommation à des prix raisonnables. «Tous les commerçants et opérateurs économiques concernés sont tenus de travailler et d'assurer la continuité du service pendant les jours fériés de l'Aïd El Fitr», a indiqué l'UGCAA dans un communiqué soulignant que toutes les conditions sont réunies à cet effet.
Il a, en outre, souligné la nécessité pour les commerçants de s'approvisionner en produits et de remplir leurs magasins et entrepôts de quantités suffisantes de marchandises pour garantir le succès de cette permanence et éviter les fluctuations, d'autant plus que l'Aïd el Fitr coïncide cette année avec un week-end. L'Union a également appelé tous les commerçants et opérateurs économiques à reprendre leur activité et à retourner au travail immédiatement après l'Aïd en ouvrant leurs magasins, en particulier vendredi et samedi prochains.
L'Union général des commerçants a en outre exhorté tous les commerçants et opérateurs économiques non concernés par le système de permanence à travailler et à ouvrir leurs magasins pendant les jours de l'Aïd. L'objectif étant «de contribuer à la stabilité du marché et fournir tous les produits de première nécessité à des prix raisonnables aux consommateurs pour barrer la route aux spéculateurs». L'UGCCA qui a appelé tous les agriculteurs et les producteurs à s'engager à garantir le minimum de services nécessaires pour approvisionner les commerçants pendant ces jours fériés, a fait savoir que ses bureaux de wilaya sont mobilisés pour accompagner les commerçants de ces marchés en coordination avec les directions du commerce au niveau national.
L'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCAA) a de son côté lancé un appel à tous les commerçants et opérateurs économiques enregistrés dans les listes de permanence de respecter leur engagement.
Cela conformément au cadre juridique relatif aux modalités d'exercer l'activité commerciale. Il s'agit de garantir un service public mais aussi pour éviter une amende et des sanctions allant de la fermeture temporaire du commerce.

L. A. A.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE À MÉDÉA

Examen des conditions de préparation

LE RECENSEMENT général de l'agriculture (RGA), dont le déroulement est prévu du 19 mai au 17 juillet 2024, est entré dans sa phase de préparation active à travers une série de réunions consacrées aux conditions à mettre en place pour la réussite de cette opération d'envergure nationale et en application de la note de cadrage émise par le ministère de l'agriculture et du développement rural.
C'est dans le cadre que s'est tenue jeudi dernier au siège de la direction des services agricoles (DSA) de Médéa, une réunion organisée sous la supervision de la cheffe de service des statistiques, de la numérisation et de la prospective ayant regroupé tous les subdivisionnaires du secteur de l'agriculture, réunion au cours de laquelle il a été procédé à l'examen des conditions logistiques mobilisées et les besoins matériels enregistrés au niveau de chaque commune de la wilaya.
Le troisième RGA va permettre, selon M'Hamed Tifouri, directeur des statistiques, de la numérisation et de la prospective au ministère de l'agriculture et du développement, va permettre de donner cartographie réelle du secteur agricole sachant que le dernier RGA s'est effectuée en 2001. C'est très loin dans le temps, puisque les instances internationales recommandent un cycle de 10 années. Cette opération de recensement général de l'agriculture aura comme objectif de disposer de la cartographie réelle du secteur agricole.
«Elle participera également, à travers le travail collaboratif, au renforcement des capacités de l'ensemble de l'appareil statistique qui ne couvre pas actuellement tout le territoire national».

Nabil Bey

MIRACLES SCIENTIFIQUES DU CORAN

LA CONCEPTION DE L'UNIVERS

Grâce aux données recueillies au 20e siècle, on a découvert que l'Univers est né brusquement du néant. Cette théorie, qui est connue sous le nom du big bang, soutient que l'Univers est le résultat de cette grande explosion.

Quels sont les faits scientifiques qui expliquent la création de l'Univers et qui nous avaient déjà été révélés dans le Coran ?

Il existe des preuves très convaincantes concernant la théorie du big bang. La constante expansion de l'Univers et son illustration la plus significative sont: l'éloignement graduel des galaxies et des corps célestes les uns par rapport aux autres. Pour mieux comprendre ce phénomène, comparons l'Univers avec la surface d'un ballon qui est en train d'être gonflé. Tout comme les points sur la surface d'un ballon s'éloignent les uns des autres pendant que le ballon est gonflé, les objets dans l'espace s'éloignent les uns des autres pendant que l'Univers continue à se dilater.

Dieu a dit dans le Coran : «Le ciel, Nous l'avons construit par Notre puissance et Nous l'étendons (constamment) dans l'immensité.» (Sourate 51, Les Vents disperseurs, v. 47)

Dans un autre verset qui se rapporte aux cieux, nous pouvons lire : «Ceux qui ont mécru, n'ont-ils pas vu que les cieux et la terre formaient une masse compacte ? Ensuite Nous les avons séparés et fait de l'eau toute chose vivante. Ne croiront-ils donc pas ? » (Sourate 21, Les Prophètes, v. 30)

Le terme arabe « ratk », qui est traduit dans ce verset par « former une masse compacte », signifie selon les dictionnaires arabes « toutes choses proches, solides, invulnérables, et unies dans une masse solide ». Il est donc utilisé dans une situation où deux morceaux différents forment une même entité. Le verbe « séparer » est traduit dans ce verset par le verbe arabe « fatk » qui signifie fendre un objet en état de « ratk ». La germination d'une graine et l'apparition de ses bourgeons sont par exemple exprimées par ce verbe.

Considérons maintenant à nouveau ce verset qui se réfère à un temps où les cieux et la terre étaient en état de « ratk ». Puis, ils se sont divisés en deux dans le sens du verbe « fatk ». C'est-à-dire que l'un d'entre eux s'est séparé et a poursuivi son chemin.

En effet, lorsque nous observons les premiers instants du big bang, nous constatons que la tache appelée « œuf cosmique » contenait toute la matière présente dans l'Univers.

Tout ce qui n'était pas encore créé, même les cieux et la terre, était contenu dans cette tache en état de « ratk ».

Par la suite, cet « œuf cosmique » a explosé et toute la matière qu'il contenait est devenue « fatk ».Si nous comparons les expressions de ce verset avec les résultats scientifiques, nous constatons qu'elles s'accordent parfaitement les unes avec les autres.

N'oublions pas que ces résultats n'ont été découverts qu'au 20e siècle.



Les fondements de l'islam

Par définition, l'islam signifie soumission, obéissance volontaire à Allah : le Dieu Unique. L'islam n'est pas le propre d'une personne, d'un peuple ou d'un pays particulier. Il ne se limite pas à une communauté particulière. C'est une religion Universelle Intemporelle qui a pour objectif de susciter et de cultiver en l'Homme la qualité et l'attitude de l'Islam. l'Islam est en fait un attribut. Celui qui le possède est appelé musulman, de quelque race, communauté, pays ou clan qu'il vienne.

Allah par sa Miséricorde a envoyé des prophètes et des Envoyés avec un seul message, un seul objectif : rappeler aux hommes l'Unicité de Dieu (il n'y a de Dieu qu'Allah). Ceci est le fondement de l'islam et l'essence même du monothéisme pure (tawhid). Allah dit dans le Coran : **{ Sache donc, qu'en Vérité, il n'y a de Dieu qui mérite d'être adoré si ce n'est Allah}**[Sourate 47 - Verset 19]

{ Je n'ai crée les Djinns et les Hommes que pour qu'ils M'adorent}

[Sourate 51 - Verset 56]

Ce verset indique bien le but de notre existence.

{ Et Nous n'avons envoyé avant toi (Mohamed) aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : il n'y a pas d'autre Dieu si ce n'est Moi (Allah), Adorez-Moi donc }

[Sourate 21 - Verset 25]

L'unicité de Dieu est par excellence la conception la plus élevée que l'on puisse se faire de la divinité. Elle a été enseignée par Allah à l'humanité à toutes les époques par l'intermédiaire des prophètes. Ce fût cette conception qui a été inculquée à Adam, Nouh, Ibrahim, Moussa, Issa et Mohamed, le Sceau des prophètes (Que le salut soit sur eux). En outre, ils furent des êtres humains dotés de qualités remarquables telles que : la Sagesse, la Science, le Bon comportement… Ils sont donc, pour l'humanité, la perfection morale et donc le modèle à suivre. Néanmoins, chaque prophète fût envoyé pour un peuple donné hormis le Prophète Mohamed (Que le salut soit sur lui) qui fût envoyé comme miséricorde pour l'humanité. Allah dit : **{ Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers }** [Sourate 21 - Verset 107]

Allah dit : **{ En effet, vous avez dans le messager d'Allah un excellent modèle (à suivre) pour quiconque espère en Allah et au jour Dernier et invoque Allah fréquemment }** [Sourate 33 - Verset 21]

L'image que l'on peut avoir du Prophète Mohamed (Que le salut soit sur lui) est celle de celui qui vient à terme compléter, parfaire la religion de ses prédécesseurs (les prophètes). Allah dit : **{J'ai parachevé pour vous votre Religion et accompli sur vous Mon Bienfait. Et j'agrée l'Islam comme religion pour vous }** [Sourate 5 - Verset 3]

Ainsi, l'Islam est la religion qu'Allah a choisi pour tous les êtres humains quelques soient leur race, leur couleur, leur pays, leur communauté ...

L'Islam s'appuie sur 5 piliers fondamentaux *(5 obligations)*.

1) ***L'attestation de foi - Chahada***

Elle consiste à témoigner sincèrement de l'Unicité de Dieu et de témoigner que le Prophète Mohamed est le Messager d'Allah par la formule suivante : «J'atteste qu'il n'y a pas de Divinité si ce n'est Allah et que le Prophète Mohamedest le Messager d'Allah» .

2) ***La prière -As- Sâla***

t Après la soumission du coeur - il y a la soumission du corps, de l'être envers son Créateur. Cette pratique s'effectue 5 fois par jour.

Allah dit : **{Bienheureux sont certes les croyants, ceux qui sont humbles dans leur prière (sâlat) qui se détournent des futilités … et qui observent strictement leur prière }** [Sourate 23 - Versets 1 à 9]

{ La prière préserve de la turpitude et du blâmable } [Sourate 29 - Verset 45]

3) ***La zakat***

l'impôt social purificateur – Pour tout musulman, cet impôt est obligatoire (sauf pour les nécessiteux) et représente un acte de piété au même titre que la prière ou le jeûne (Ramadan). Cet impôt est calculé à partir d'un taux de 2,5% sur la somme minimale d'argent économisé sur un an appelé nissab. Il sert à aider les nécessiteux dans le monde. Allah dit : **{Et quand à ceux qui accomplissent la prière, paient la zakat et croient en Allah et au Jour Dernier, ceux-là, Nous leur donnerons un énorme salaire.}** [Sourate 4 - Verset 162]

4) ***Le ramadhan***

le mois du jeûne - C'est un mois lunaire dans l'année pendant lequel le musulman s'abstient depuis la première aurore jusqu'au crépuscule, de manger, de boire, de médire et de mentir (interdit même en dehors du jeûne), etc. Il est une purification du corps et de l'esprit. Allah dit : **{Ô les croyants ! On vous a prescrit le jeûne (ramadhan) comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindriez-vous la piété}** [Sourate 2 - Verset 183]

5) ***Le pèlerinage - le hadj***

Au moins une fois dans la vie, quand notre fortune et notre santé nous le permettent, nous sommes obligés de faire le pèlerinage, à la Mecque. Il se fait à une période bien déterminée dans l'année. Il regroupe des millions de musulmans venus depuis la Chine jusqu'au fin-fond de l'Afrique équatoriale en passant par l'Europe centrale. Allah dit : **{Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Ka'ba}** [Sourate 3 - Verset 97]

LES 40 NAWAWIYA

« Les actions ne valent que par leurs intentions » (1)



D'après Amir ul-Mu'minin (le commandeur des croyants), Abou Hafs `Umar ibn al-Khattab, (radiAllahou anhou), a dit: J'ai entendu le Messager d'Allah (sallAllahu alayhi wa sallam) dire :

«Les actions ne valent que par leurs intentions. Chacun ne recevra la récompense qu'il mérite que selon ce qu'il a eu l'intention de faire. A celui qui a accompli l'hégire vers Allah et son Envoyé, son hégire lui sera compté comme accompli en vue d'Allah et de son Messager, celui qui accompli l'hégire pour obtenir quelques biens de ce bas-monde, ou pour épouser une femme, son hégire lui sera compté selon ce qu'il recherchait alors.» C'est un Hadith Sahih qui a été agréé par les savants, et a été rapporté dans les livres de Hadith de Al Bukhâri (Hadith No1) et de Mouslim (Hadith No1907). Ce Hadith est éminent par ses bénéfices et son importance, et il a été dit que l'islam tourne autour de lui. Certains savants ont dit qu'il constitue le tiers de la religion, parce que les actions sont en relation avec le cœur, la langue et les membres, et c'est pourquoi l'intention du cœur fait le tiers. D'autres savants ont dit que toute la religion est inclue dans 3 Ahâdith : ce dernier, le Hadith qui dit que « Le Halal est clair, le Haram est clair et entre eux des domaines douteux... », et le Hadith qui dit « Celui qui innove dans cette religion ce qui ne lui appartient pas verra son action rejetée ». **(A suivre)**

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE

Par Cheikh Tahar Badaoui



L'Islam se posa ainsi en héritier de la doctrine d'Abraham, constructeur de la Ka'ba, Salut Divin Sur Lui, et sera dès lors la Religion d'une Communauté intermédiaire, médiane, qui prêchera la modération dans les jugements et les comportements des hommes, la coexistence pacifique entre les peuples et aboutira avec la contribution de tous, à édifier l'homme nouveau, vivant en parfaite harmonie avec soi-même, ses semblables, son milieu environnant et n'adorant qu'une Seule divinité : Allah, Maître des Mondes, et Gloire à Lui Seul, à l'abri de tout fanatisme de droite ou de gauche, sous quelque appellation qu'il soit.

Par ailleurs, en matière d'abrogation, l'interdiction définitive des boissons alcoolisées et la pratique des jeux de hasard a connu quant à elle une évolution réglementaire indéniable. En effet, le vin et par voie de conséquence, toute boisson alcoolisée et tout ce qui est de nature à provoquer chez l'homme, l'enivrement, l'ivresse ou perte de la raison, même pris en quantité très négligeable, furent prohibées progressivement.

C'est ainsi que dans une première phase, le Saint Coran mit en garde les croyants contre le vin auquel fût lié le jeu de hasard. Si cette boisson enivrante présente quelque avantage, il n'en demeure pas moins que le péché qu'elle abrite est beaucoup plus grand, car les conséquences fâcheuses qu'elle entraîne amincissent toute sensation de plaisir qui pourrait s'y confiner quelque part, tel que le confirme le Saint Coran :

« Il T'interrogent au sujet du vin et du jeu de hasard ; Dis : tous deux comportent un grand péché et un avantage pour les hommes, mais, cependant, leur péché demeure plus grand que leur utilité. » (Sourate dite « Al-Baqarah » ou dite « La Vache » Verset 219).

L'on rapporte à ce sujet que le Calife 'Umar Ibn Khettab, alors grand compagnon du Prophète, que Dieu agrée son âme, avait fait cette première prohibition du vin, une invocation que voici : « Dieu, donne nous à propos du vin une explication claire. » Alors le Seigneur révéla au Prophète Salut Divin Sur Lui le Verset suscité.

Ce noble compagnon fût convoqué pour l'informer de la mesure divine. Non satisfait, comme si son instinct lumineux lui fit entendre qu'il ne s'agit pas d'une interdiction définitive, il invoqua Dieu pour en connaître davantage. Dieu révéla : «Ô vous qui croyez, n'approchez guère la prière en état d'ivresse, jusqu'à ce que vous sachiez ce que vous dites. » (Sourate dite « Les femmes » Verset 43).

Cette mesure préventive corrigea un tant soit peu, certains comportements : quelques compagnons, alors ivres, blasphémèrent inconsciemment dans leurs prières au lieu d'invoquer Dieu. Le compagnon 'Umar fût convoqué une deuxième fois pour lui apprendre la réponse du Seigneur. Non satisfait encore une fois, il invoqua Dieu à ce propos. La réponse du Ciel fût aussitôt révélée et ainsi consignée dans la Sourate dite « La Table Servie » (Versets 90 et 91).

Une troisième fois, ce noble et fidèle compagnon fût convoqué à cet effet et lorsqu'on arriva dans la citation des Versets à l'injonction divine : « N'allez -vous pas en finir ? », ce compagnon, comblé de plaisir dit alors : « Nous en avons fini ; nous en avons fini !! ». Ces Versets énoncent : « Ô vous qui croyez, le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées (bétyles ou stèles) et les flèches divinatoires ne sont qu'une abomination et œuvre du diable. Ecartez vous en pour votre félicité. Satan ne veut qu'embusquer parmi vous la haine et l'exécration par la boisson fermentée et le jeu d'argent et de vous empêcher par ce fait d'invoquer Dieu et de le prier. Etes-vous prêts à vous en abstenir ??. ».

L'on rapporte de source authentique et vérifiée que Abderrahman ben Wa'la posa un jour à Ibn 'Abbas (cousin du Prophète) que Dieu agrée leur âme, la question de savoir si la vente du vin est-elle ou non licite ? Cet érudit lui répondit : « L'Envoyé de Dieu, Salut Divin Sur Lui, avait un ami de Thaqif ou de Dews.

Lors de la conquête victorieuse de la Mecque par le Prophète (en l'an VIII de l'Hégire, soit deux années après le fameux Pacte de conciliation contresigné entre le Prophète d'une part, et les Quraychites d'autre part), cet ami accueillit le Vénéré Prophète avec une outre de vin qu'il voulait lui offrir. L'Envoyé de Dieu Salut Divin Sur Lui dit : « Ô un tel n'es tu pas au courant que Dieu l'a interdit ? ». Sur ce, l'homme demanda à son serviteur d'aller vendre l'outre. L'Envoyé de Dieu répliqua instantanément : « Ô un tel, qu'est ce que tu lui as ordonné de faire ? » « Je lui ai ordonné de la vendre. » dit l'homme. Le Prophète lui fit comprendre que « celui qui a interdit la consommation en a interdit la vente. » Alors, l'homme demanda à son serviteur d'en verser le contenu sur le sol. ».

Le Saint Coran est effectivement catégorique au sujet de la prohibition des boissons enivrantes quels que soient leur nature ou le produit qui sert à leur fabrication. De même, l'injonction prophétique en est aussi bien claire que menaçante.

En effet, il est rapporté selon Abou Daoud que le Messager de Dieu Salut Divin Sur Lui a dit : « Dieu a maudit le vin, celui qui le boit, qui l'offre à boire, qui le vend, qui l'achète, qui presse son fruit en jus (destiné à la fermentation) qui lui est pressé, qui le porte, qui lui est destiné, et celui qui touche son prix. »

Notre Mère Oumou Salama (épouse de notre Prophète) que Dieu agrée son âme a rapporté : « Ma fille fût malade, je lui préparai du vin dans un cruchon. Quand le Messager de Dieu ; Salut Divin Sur Lui, entra chez lui et me dit : « Que fais-tu Oumou Salama ? Je lui répondis que je remédiais au mal de ma fille avec le vin. Il me dit alors : « Dieu, l'Exalté, n'A point conçu de remède pour Ma Communauté, dans ce qui lui est interdit. »

Abou Moussa, que Dieu agrée son âme, a demandé au Prophète, Salut Divin Sur Lui : « Ô Messager de Dieu, donne-nous une fetwa au sujet de deux liqueurs que nous fabriquions au Yémen à savoir : le « Bit'a » fait du miel fermenté au point qu'il devienne enivrant, et le « Maser » fait à base d'orge et de maïs (bière connue de nos jours), également enivrant. » Le Prophète Salut Divin Sur Lui auquel le Seigneur l'Omniscient a donné les clefs des mots, lui répondit : « Toute matière enivrante est prohibée. ». Le Prophète n'a donc pas distingué entre ce qu'on mange ou ce qu'on boit ; Ainsi, on peut consommer du vin avec du pain et le hachich (connu d'ailleurs sous l'invasion tartare de l'Etat islamique) peut quant à lui être consommé comme boisson ou comme nourriture etc.

Les Versets 90 et 91 susvisés rassemblent les boissons alcoolisées, les jeux de hasard, côte à côte avec les pratiques polythéistes par lesquelles les païens de la période préislamique se consultaient l'avenir les uns les autres, en se confiant corps et âme à leurs idoles ou alors pour entreprendre ou non quelque chose. Toute initiative dépend désormais du bon vouloir de la statue vénérée. Tous ces interdits restent logés à la même enseigne, celle du diable démon, de telle sorte que tous leurs adeptes, avertis soient-ils ou fans, sont frappés d'une malédiction du Seigneur.

Plusieurs jeux sont considérés comme étant de hasard : le trictrac, les échecs, les dés, les noix, les œufs et les galets et autres. Ces choses là sont des moyens de pari pour gagner illicitement de l'argent, sans aucune contrepartie ni service fourni. Cet enrichissement sans cause comme diraient les juristes, est un gain illicite car Dieu l'interdit en disant fermement : « Ne dévorez pas à tort vos biens entre vous. » (Sourate dite « Al Baqarah » Verset 188).

Le Prophète, Salut Divin Sur Lui a dit : « Il y a des hommes qui administrent injustement les biens de Dieu, ils auront certainement leur part de l'Enfer au jour de la Résurrection. » et les jeux de hasard, entre autres, en sont le moyen efficace.

Il va sans dire que les théologiens sont divisés à propos des jeux des échecs et des dés dans la mesure où on les joue seulement pour s'amuser et sans mise. La majorité opte pour l'interdiction de tous ces jeux avec ou sans pari ; à l'exception du Maître Echafi'i qui trouve dans le jeu des échecs un moyen non seulement de se divertir mais aussi une forme stratégique de combats et un moyen pour développer l'intelligence, mais à condition que ce jeu soit sans pari et n'éloigne pas l'homme d'accomplir ses devoirs d'une manière générale. Toutefois, ces conditions sont difficiles à respecter car souvent l'on est absorbé par les jeux au point de s'oublier soi-même et de ne penser qu'à vaincre l'adversaire.

L'interdiction des jeux de hasard ne vise pas seulement cette forme de jeux mais englobe toute action fondée sur de fausses espérances. D'une façon générale, l'Islam prohibe toute acquisition de biens qui n'a pas pour origine un effort sain et constant

En outre, la chance ne sourit pas toujours aux audacieux, car miser quelque chose est toujours problématique. De plus, les pertes subies dans les paris incitent le joueur passionné à récidiver dans l'espoir de récupérer son capital ou d'en gagner davantage ; ce qui ne manquera pas d'influer sur son caractère ou son comportement, ou les deux à la fois, ce qui le pousse malgré lui, à déséquilibrer le bonheur de sa famille et déstabiliser la situation de ses enfants. Plus grave encore, la passion du jeu détourne le croyant de ses obligations envers Dieu, ses semblables, envers soi-même, envers son environnement, tel qu'un parasite vivant au dépens de la société. Les jeux de hasard constituent par conséquent, une ruine à la fois morale et matérielle.

Dans un premier temps, le Saint Coran, joignant les jeux de hasard aux boissons alcoolisées, ne les interdisait pas formellement. Il déconseilla de s'en remettre aux jeux de probabilités qui renferment peut être quelques avantages mais conduisent le plus souvent ceux qui les pratiquent à des actes abominables et immoraux.

POUR SON SOUTIEN MILITAIRE À L'ENTITÉ SIONISTE

L'Allemagne au banc des accusés devant la CIJ

Les juges de la Cour internationale de justice (CIJ) ont entamé hier les audiences préliminaires dans l'affaire visant à mettre terme aux livraisons d'armes allemandes à l'entité sioniste. Le Nicaragua accuse Berlin de «faciliter'' la commission d'un génocide contre les Palestiniens et de violations des droits de l'homme et du droit international avec son soutien militaire à Israël dans la guerre en cours à Gaza.

Le Nicaragua a demandé hier à la Cour internationale de Justice d'appeler l'Allemagne à cesser de fournir des armes à l'entité sioniste qui poursuit sans répit son agression génocidaire lancée contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre dernier.

«L'Allemagne avait et a pleinement connaissance des risques d'utilisation des armes qu'elle fournissait et qu'elle continue de fournir (à l'entité sioniste) en vue de commettre un génocide contre le peuple palestinien», a déclaré Alain Pellet, avocat du Nicaragua, devant la plus haute juridiction de l'ONU, dont le siège est à La Haye. «Il est urgentissime que celle-ci (Allemagne) suspende enfin l'aide et l'assistance qu'elle fournit à cette fin», a-t-il souligné. L'audience devant le tribunal international intervient au milieu d'appels croissants aux pays occidentaux pour qu'ils cessent de fournir des armes à l'entité sioniste alors que sa guerre continue de dévaster Ghaza depuis six mois.

Vendredi dernier, la plus haute instance des droits de l'homme de l'ONU a appelé les pays à cesser de vendre ou d'expédier des armes à l'entité sioniste.

En Allemagne, une équipe d'avocats a appelé le gouvernement allemand à cesser les exportations d'armes vers l'entité sioniste. L'affaire, portée par des organisations telles que le Centre européen de soutien juridique (ELSC), Law for Palestine et l'Institut palestinien pour la diplomatie publique (PIPD), vise à mettre un terme aux ventes d'armes allemandes sur la base de la conviction que l'armée d'occupation sioniste les utilise pour commettre un génocide à Ghaza.

En janvier, la CIJ a imposé des mesures provisoires ordonnant à l'entité sioniste de faire tout son possible pour empêcher la mort, la destruction et les actes de génocide à Ghaza. Ces ordres font suite à une plainte déposée par l'Afrique du Sud l'accusant de violation de la convention sur le génocide.

Le tribunal a ordonné la semaine dernière à l'entité sioniste de «prendre des mesures pour améliorer la situation humanitaire à Ghaza, notamment en ouvrant davantage de points de passage terrestres pour permettre à la nourriture, à l'eau, au carburant et à d'autres fournitures d'entrer dans l'enclave ravagée par la guerre».

Il convient de noter, qu'en marge de ces audiences, des militants de la cause palestinienne ont organisé hier une manifestation devant le siège de la CIJ, pour dénoncer le génocide sioniste à Ghaza qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023.

Les manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens et nicaraguayens et des banderoles sur lesquelles était écrit : «Justice pour les Palestiniens», selon des médias.

Par ailleurs, au moins 600 juristes britanniques, dont trois juges à la retraite de la Cour suprême, ont appelé, le 3 avril dernier, leur gouvernement à suspendre les ventes d'armes à l'entité sioniste.

SITUATION HUMANITAIRE CATASTROPHIQUE

Des agences des Nations unies et des organisations humanitaires ont qualifié de «plus que catastrophique» la situation à Ghaza, dévastée par l'agression génocidaire sioniste, entrée dimanche dans son septième mois faisant des dizaines de milliers de martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes.

«Les maisons, écoles, hôpitaux sont en ruines. Les enseignants, médecins, humanitaires sont tués. La famine est imminente», a dénoncé sur les réseaux sociaux la cheffe de l'Unicef, Catherine Russel, relevant que plus de 13.000 enfants sont tombés en martyre sous les bombardements de l'armée sioniste.

«Le niveau et la rapidité des destructions est choquante. Les enfants ont besoin d'un



cessez-le-feu maintenant «, a-t-elle insisté.

La situation est «plus que catastrophique», a pointé Jagan Chapagain, directeur général de l'IFRC, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

«Des millions de vies sont menacées par la faim», a-t-il mis en garde. «Un flot d'aide humanitaire doit absolument arriver à ceux qui en ont besoin. Pas demain, mais maintenant».

Le patron du bureau des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), Martin Griffiths, avait qualifié samedi de «trahison de l'humanité» la guerre génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne.

L'IFRC a rappelé que 18 membres de son réseau —15 employés ou bénévoles du Croissant-Rouge palestinien et trois du service médical d'urgence, Magen David Adom— ont été tués depuis le lancement de l'agression sioniste le 7 octobre.

M. Chapagain a appelé à «la protection des civils, travailleurs humanitaires, médicaux et de leurs installations».

Le Comité international de la Croix-Rouge (ICRC) à lui souligné que si «l'arrivée constante d'aide humanitaire à Gaza est vitale», ce n'est «qu'une partie de la solution».

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a pour sa part souligné que «le déni de besoins fondamentaux —nourriture, carburant, assainissement, abri, sécurité et soins de santé— est inhumain et intolérable».

«La mort et les blessures graves de milliers d'enfants à Gaza (...) resteront une tâche sur l'humanité tout entière», a-t-il encore fustigé.

Pour le patron de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), Philippe Lazzarini, «l'abîme de l'enfer à Gaza se creuse de jour en jour».

«Toutes les lignes —y compris les lignes rouges— ont été franchies» et la guerre génocidaire sioniste est «aggravée par la famine due au siège» imposé par l'entité sioniste qui «dévore les corps des bébés et des jeunes enfants», a-t-il condamné.

Il est à rappeler que le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 33.207 martyrs et 75.933 blessés, selon les autorités palestiniennes de la Santé.

M.M.

INONDATIONS EN RUSSIE

Plus de 10.000 bâtiments résidentiels inondés

PLUS DE 10.000 bâtiments résidentiels ont été inondés dans les régions russes de l'Oural, de la Volga et en Sibérie occidentale. Les inondations se sont aggravées ces dernières 24 heures, deux jours après la rupture d'un barrage qui, en pleine fonte des glaces, a déjà entraîné l'évacuation de plusieurs milliers d'habitants. Les autorités russes ont qualifié hier la situation dans la région de ''critique''. Ces inondations, jugées d'une ampleur exceptionnelle, ont été engendrées ces derniers jours par de fortes pluies associées à une hausse des températures, la fonte accrue des neiges et la rupture des glaces hivernales recouvrant rivières et fleuves. Aucune victime liée à la catastrophe n'a toutefois été annoncée.

Selon le Kremlin, les gouverneurs des régions d'Orenbourg, de Kourgan et de Tioumen, ainsi que le ministre des Situations d'urgence, ont fait lundi matin un rapport sur la situation au président Vladimir Poutine qui a ordonné de créer une commission spéciale. M. Poutine ne prévoit pas pour autant de se rendre sur place, selon son porte-parole, Dmitri Peskov, qui s'attend cependant à ce que «la situation empire» encore.

« Une situation critique s'est développée dans la ville d'Orsk », a déclaré le ministre russe des Situations d'urgence, Alexandre Kourenkov, à son arrivée dans cette ville industrielle de plus de 200.000 habitants proche de la frontière avec le Kazakhstan.

Des images diffusées par ses services sur Telegram le montrent entouré de sauveteurs dans une petite embarcation naviguant sur l'eau, celle-ci atteignant les fenêtres de certaines maisons et de plusieurs commerces.

Vendredi dernier, la rupture d'un barrage à Orsk, tout proche de la frontière avec le Kazakhstan, a provoqué une montée rapide des eaux, aggravée par d'importantes perturbations et la fonte des glaces, un phénomène courant à cette période de l'année dans de nombreuses régions russes. A Orsk, plus de 4.500 maisons ont été inondées et plus de 4.000 personnes déjà évacuées vers des centres d'hébergement temporaires, selon Alexandre Kourenkov. Les autorités ont classé la catastrophe comme « urgence fédérale », permettant ainsi de débloquer des fonds spéciaux. Des renforts sont également arrivés sur place pour aider les spécialistes déjà à l'œuvre.

Selon une première estimation donnée par le ministère de la Construction, le coût des dégâts engendrés concernant les habitations pourrait atteindre « plus de 21 milliards de roubles », soit environ 2,1 milliards d'euros au taux actuel. Face à la situation, les autorités régionales ont d'ores et déjà annoncé que les écoles de la ville feront cours « à distance ».

-« PIC » DE CRUE ATTENDU DEMAIN

Selon les autorités régionales, le barrage à Orsk, qui a cédé partiellement il y a deux jours, est conçu pour un niveau de l'Oural, le grand fleuve de la région, de 5,5 m, contre plus de 9 mètres actuellement à la faveur de la fonte des neiges. Le maire d'Orenbourg, grande ville située plus à l'ouest et traversée par le fleuve Oural, a lui aussi tiré la sonnette d'alarme.

« La situation reste critique. L'eau arrive et, dans les jours à venir, son niveau ne fera qu'augmenter », a écrit Sergueï Salmine sur Telegram, précisant par ailleurs que l'Oural était monté de 28 centimètres la veille. Le responsable a prévenu la population qu'en cas de coupure de courant chez eux, les habitants devaient quitter « immédiatement » leur domicile.

Dans la ville, où 400 maisons ont déjà été inondées selon les autorités régionales, le « pic » de la crue est attendu demain, selon un représentant de l'agence fédérale de météorologie, cité par l'agence de presse d'Etat TASS.

Plus tôt dimanche, les services du gouverneur régional, Denis Pasler, avaient eux averti que les inondations dans la région d'Orenbourg n'avaient « pas encore baissé de rythme ». Or de « fortes précipitations » sont attendues dans les prochaines heures, ce qui pourrait « compliquer » davantage la tâche des sauveteurs, ont-ils averti. Selon le ministère des Situations d'urgence, au total, plus de 60 localités sont menacées par les inondations.

Mohamed M.

AÏD EL-FITR À GHARDAÏA

Revivification des traditions ancestrales

Les préparatifs de l'Aïd El-Fitr à Ghardaïa, fête religieuse sacrée que les Ghardaouis mettent un point d'honneur à célébrer avec faste en communion avec le monde musulman, se manifestent au travers divers us et traditions ancestrales que la population locale s'emploie à maintenir, préserver et ancrer chez les générations montantes.



Les préparatifs de cet évènement cultuel s'amorcent pratiquement, et au niveau de différentes régions de la wilaya de Ghardaïa, à partir de la dernière semaine du mois de ramadhan par la revivification des rituels « pécial-Aïd » à l'instar de la région de Guerrara, (135 km au nord/Est de la wilaya), où les préparatifs s'annoncent par l'organisation des actions de solidarité dites « vêtements de l'Aïd » au profit des orphelins et enfants des familles déshéritées.

Ainsi, les parents et ménages se mettent en course à la fin de ce mois pour procurer des effets vestimentaires permettant à leurs progénitures de sortir le jour de l'Aïd vêtus de leurs plus beaux costumes, a indiqué le président de l'association « Cheikh Ali Taleb Mebarak », Lamine Benali.

Pour renouer avec la pâtisserie traditionnelle, dite « Gâteaux d'El-Aïd », les femmes aux foyers, très attachées aux fêtes ancestrales de dimension cultuelle ou sociale, s'adonnent, à la fin de ce mois, à la préparation des miches de « Matlouâa » à remettre par les enfants, tôt après la prière du Fedjr, aux passants en signe de solidarité et de joie de l'avènement de l'Aïd El-Fitr.

Fidèles à leurs us et attachés à leurs traditions, les Ghardaouis réaffirment en cette fête religieuse la consécration de leur patrimoine vestimentaire, parus en ces jours de l'Aïd, dans leurs plus beaux effets, dont la « Guendoura » assortie d'un « chèche » ou « chéchia » aux couleurs blanches.

Adultes et jeunes se trouvent en cette circonstance astreints à se conformer aux valeurs religieuses de décrocher des costumes traditionnels « nettement blancs » auprès des commerçants en signe de tolérance et de fraternité, a expliqué de son côté, le président de l'association du patrimoine « Tadjemi N'Tedhafi » de Ghardaïa, Driss Cheikh Salah.

Au flanc Sud, Metlili, (45 km du chef-lieu de la wilaya), l'on relève, entre-autres traditions séculaires fièrement préservées par les habitants, la remise par le fiancé, à l'approche de l'Aïd El-Fitr, et en prévision de la fête nuptiale, du coffret de la future épouse et de colis à ses parents, a indiqué le sociologue Benammar Abdelkrim.

L'observation confirmée du croissant du mois hégirien « Chawal » lors de la nuit du doute «Leïlat Echek», allègrement accueillie par la population locale, est annoncée de trois coups de Baroud, contre un seul tir pour informer les zones proches et éloignées de l'heure de l'«Iftar » pendant le ramadhan , et permettant ainsi aux enfants et bambins de donner libre cours à leurs chants religieux à travers les rues et ruelles de la ville de Ghardaïa, a indiqué Driss Cheikh Salah.

Les boutiques de phytothérapie et aromathérapie connaissent, en fin de mois de ramadhan, l'engouement de clients de différentes couches sociales venus se procurer des produits cosmétiques traditionnels et plantes à usage esthétique, dont le henné préparé à domicile pour embellir les mains des petits, notamment les filles.

Cette liesse sociale de l'Aïd El-Fitr ne peut être parfaite que des plats de pâtisserie, dont la préparation des gâteaux fait-maison, notamment «El-Makrout», en plus du lait et des dattes, avant de rejoindre massivement les mosquées pour accomplir la prière de l'Aïd, échanger les accolades et vœux entre fidèles et citoyens, se recueillir aux cimetières à la mémoire des parents morts et rendre visite aux malades leur remettre de cadeaux et les soutenir à surmonter les circonstances.

R.R

CIRCONCISION COLLECTIVE À BOUIRA

Une Centaine d'enfants démunis concernés

LE CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN (CRA) a organisé samedi soir une cérémonie de circoncision collective au profit d'une centaine d'enfants orphelins et issus de familles démunies à Ain Bessam (ouest de Bouira), dans le cadre de la stratégie de l'instance visant à encourager l'action humanitaire et de solidarité à quelques jours de l'Aid El fitr.

Organisée au centre d'accueil du CRA à Ain Bessam, la cérémonie s'est déroulée en présence de la présidente de l'organisation, Ibtissam Hamlaoui et des autorités locales de la wilaya, à leur tête le wali Abdelkrim Laâmouri, ainsi que du président directeur général (Pdg) du groupe public AGRODIV, Lazrag Brahim.

La présidente du CRA a partagé le f'tour avec des passants et des jeûneurs avant de présider la cérémonie de circoncision collective au profit d'une centaine d'enfants orphelins et issus de familles démunies à Ain Bessam. «Cette action vise à encourager l'action humanitaire et de solidarité envers les orphelins et les familles démunies à Ain Bessam ainsi qu'à travers toute la wilaya et le territoire national», a déclaré Mme Hamlaoui en marge de la cérémonie.

Mme Hamlaoui a fait savoir que la wilaya de Bouira a bénéficié d'une autre aide sous forme de 900 bons d'achat de vêtements de l'Aid au profit des orphelins et enfants démunis. « A Alger, nous avons également organisé une cérémonie de circoncision collective au profit de 400 enfants, aujourd'hui c'est à Ain Bessam (Bouira », a-t-elle dit.

« Cette cérémonie est une occasion pour partager la joie avec ces enfants en ces jours de fin de ramadhan et à l'approche de l'Aid El Fitr », a-t-elle ajouté.

A Bouira, les opérations de circoncision collectives initiées par le CRA concernent entre 300 et 400 enfants orphelins et démunis, selon les détails fournis par Nabil Djemaâ, un responsable local du CRA à Ain Bessam.

R.R

AÏD EL FITR À SÉTIF

Des tenues neuves pour 500 orphelins

DES TENUES neuves pour la fête de l'aïd El Fitr ont été distribuées la nuit de vendredi à samedi au profit de 500 enfants orphelins dans une initiative de solidarité du club Megrès pour les sports mécaniques de Sétif, a indiqué son président Rabah Ghedir.

Cette opération de solidarité et d'entraide à l'occasion du mois de Ramadhan et à la veille de la fête de l'aïd El Fitr a bénéficié à 500 orphelins issus de 20 communes de la wilaya, a précisé Ghedir.

L'opération qui s'est déroulée dans une ambiance familiale a été précédée d'un Ftour collectif qui a regroupé plus de 1.000 jeûneurs dont des voyageurs et démunis, a souligné Ghedir qui a précisé que les enfants orphelins ont été accompagnés aux magasins désignés pour choisir leurs tenues préalablement payées par des mécènes et hommes d'affaires.

Menée en coordination avec l'association locale des caravanes médicales, l'opération rentre dans le cadre des activités traditionnelles de solidarité menées par le club Megrès pour les sports mécaniques et les associations locales activant dans le domaine de la solidarité, a indiqué la même source.

Le club Megrès pour les sports mécaniques de Sétif a été créé en 2016 et compte plus de 100 motards adhérents de Sétif et des wilayas voisines dont Bordj Bou Arreridj, M'sila et Mila, a souligné Ghedir.

R.R

BILAN DES DRAMAS DU RAMADHAN 2024

Entre succès populaires et controverses

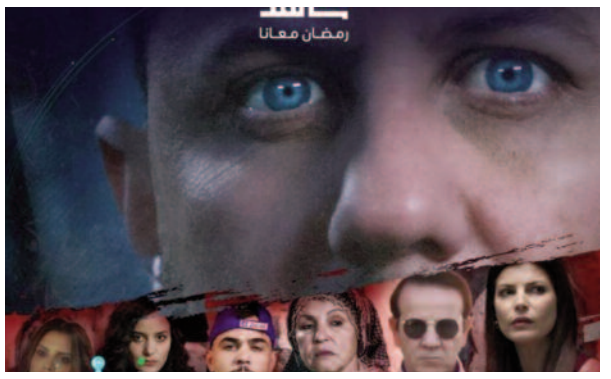
Le mois sacré du ramadhan est traditionnellement synonyme de soirées familiales et de divertissement télévisuel en Algérie. Cette année 2024 n'a pas dérogé à la règle, offrant aux téléspectateurs un large éventail de dramas qui ont captivé l'audience, suscité des débats et témoigné de l'évolution du paysage audiovisuel algérien.

EL BARANI, UN ÉLECTROCHOC SOCIAL AU SOMMET DES AUDIENCES



Le réalisateur Yahia Mouzahem s'est une nouvelle fois imposé comme un maître du genre en propulsant « El Barani » (L'Étranger) à la première place des dramas les plus suivis. Cette série, diffusée sur Echourouk TV, a frappé fort dès son premier épisode, cumulant plus de 60 millions de vues sur YouTube.
« El Barani » plonge le public dans le quotidien de la famille Kolei, tiraillée entre ses aspirations à une vie meilleure et les dérives qui en découlent. Les deux fils, Sid Ahmed (joué par Khaled Benaissa) et Omar (interprété par Mustapha Laribi), ont quitté leur quartier populaire pour s'enrichir rapidement, mais leur ascension sociale repose sur un trafic illicite de drogues et de psychotropes.
L'œuvre capte l'intérêt par son réalisme parfois dérangeant. Elle dénonce la corruption, la superficialité et les nouveaux riches, incarnés par le père Lakhdar (Boualem Bennani) qui refuse de s'intégrer à ce monde clinquant. « El Barani » a suscité la controverse en raison de certaines scènes jugées crues, mais son succès est indéniable.

EL RIHANE, PARI OSÉ ET OUVERTURE SUR LE MONDE ARABE



« El Rihane » (Le Pari), réalisé par l'Egyptien Mahmoud Kamel, a tenté une percée audacieuse en étant diffusé simultanément en Algérie, en Égypte, en Syrie et en Irak. Disponible également sur la plateforme Shahid, la série visait à briser la barrière de la langue et à faire rayonner la fiction algérienne dans le monde arabe.
Le choix de diffuser « El Rihane » en dialecte algérien doublé a divisé le public algérien. Si certains ont salué la qualité du doublage et la volonté d'ouverture, d'autres ont regretté la perte de l'authenticité de la langue. La question de la promotion et de la diffusion du dialecte algérien reste un sujet sensible et mérite une réflexion plus approfondie.

EL BATHA 2, HUMOUR ET SATIRE SOCIALE AU RENDEZ-VOUS

Côté sitcom, la deuxième saison d'«El Batha » a confirmé le triomphe de la première saison en atteignant près de 75 millions de vues sur YouTube. Cette série diffusée sur Echourouk TV, écrite par Nabil Asli et Nassim Haddouche, plonge les algériens dans la vie animée d'un quartier populaire.
Les familles algéroises retrouvent avec plaisir le personnage typique de l'As (Nabil Asli), fier de ses « 17 jugements » (17 passages par le tribunal) et devenu célèbre pour son expression « Passé, passé, hna dhab machi cassé » (Passé, passé, on est de l'or, pas des bijoux cassés). Sa fiancée Rabéa (Yasmine Abdelmoumen) l'accompagne dans leurs routines et leurs rêves d'une « Belle vue » (Belle vie), tout en affrontant des défis comme celui d'être expulsés de leur quartier.
Le succès d'«El Batha » repose sur son humour intelligent, ses dialogues savoureux et ses personnages attachants. La série aborde également des thèmes sociaux avec subtilité, offrant une satire douce-amère de la réalité quotidienne. La saison 2 a innové en s'appropriant la technique de la préquelle, explorant les événements antérieurs à la saison 1 et enrichissant la profondeur de l'intrigue.



DAR LEFCHOUCH 2, UN DIVERTISSEMENT FAMILIAL APPRÉCIÉ



Djaffar Gacem, réalisateur prolifique, a offert aux téléspectateurs la deuxième saison de « Dar Lefchouch», une série à vocation familiale diffusée sur Samira TV. Cette comédie raconte les aventures de la famille Lefchouch, confrontée aux défis de conserver son héritage.
Alors que certains réalisateurs et scénaristes hésitent à poursuivre l'aventure après une première saison fructueuse, Djaffar Gacem n'a pas ce problème. De « Nass Mlah City » à « Djemai Family » en passant par « Achour El Acher », il a démontré sa capacité à créer des personnages attachants dont les événements méritent d'être explorés sur plusieurs saisons. La saison 2 de « Dar Lefchouch » s'inscrit parfaitement dans cette lignée.
Pour insuffler un vent de fraîcheur à cette deuxième saison, le réalisateur a introduit un nouveau personnage féminin, Doudja, interprété par Mina Lachter. Son arrivée bouscule quelque peu la routine de la famille. De plus, certains personnages secondaires ont gagné en importance, offrant une dynamique plus riche à l'intrigue. L'arrivée de nouveaux acteurs a également apporté une dimension inédite à la série.

DOUMOU'E LEWLIA, UN DESTIN BRISÉ PAR LA FORCE DU MARIAGE

Le feuilleton « Doumou'e Lewlia » (Les larmes de la femme) réalisé par Nadjib Oulebsir et diffusé sur Samira TV a connu un succès dès sa diffusion. En effet, il s'est rapidement hissé au rang des trois dramas les plus suivis, confirmant ainsi l'engouement du public pour cette production de qualité.
Plusieurs facteurs contribuent à ce succès mérité. Tout d'abord, l'intrigue captivante et poignante, qui explore des thématiques universelles telles que l'amour, la trahison, la perte, le pardon et la résilience, a su captiver l'attention des téléspectateurs. De plus, le casting exceptionnel, composé d'acteurs et actrices talentueux tels que Hassan Kechache , Samir Hakim, Numidia Lezoul, Ali Namous et Fatima Hellilou, a donné vie aux personnages avec une intensité et une justesse remarquable.



Le personnage de Malika, interprété avec brio par Numidia Lezoul, a particulièrement touché le cœur du public. Cette jeune femme innocente, est contrainte par son père endetté à épouser Farid Jaguar, un homme violent et manipulateur impliqué dans des activités illégales. Son mari lui impose une vie de soumission et de terreur, lui interdisant même de tomber enceinte.
Aziza (Fizia Touggourti), la première épouse de Farid, découvre la liaison et s'associe aux hommes de main de son mari pour persécuter Malika.

ONZE ONZE, UN JEU MORTEL ET DES SITUATIONS COMPLEXES

La deuxième saison de « Hdach Hdach » (Onze Onze) a su se démarquer des autres produits proposés durant cette saison.
L'intrigue de cette saison s'articule autour d'un jeu des plus mortels, inspiré par des succès comme Squid Game et La Casa de Papel. L'absence de Malek, personnage central de la saison 1, hante les protagonistes et donne lieu à des situations complexes et pleines de suspense.
De nouveaux personnages viennent enrichir l'univers d'Onze Onze, apportant une dimension psychologique encore plus profonde au feuilleton. La psychotique Faten (Souhila Maalem), le psychologue déjanté (Fethi Nouri) et la dame de cœur Lala Zineb (Lila Borsali), ont créé une atmosphère intrigante et addictive.
« Onze Onze » explore les abysses de l'âme humaine. Le développement personnel de chaque personnage, ancré dans son passé, éclaire son présent et permet de comprendre ses motivations les plus profondes.

L'INVASION DES INFLUENCEURS ET DES CHANTEURS DANS LE DRAMA

L'émergence des influenceurs et des chanteurs sur les écrans algériens suscite des réactions contrastées. Si certainsa applaudissent leur talent et leur fraîcheur, d'autres s'interrogent sur leur légitimité et l'impact de leur présence sur l'industrie cinématographique.
La chanteuse andalouse Lila Borsali a fait ses débuts d'actrice dans le feuilleton « Hdach Hdach » (Onze onze). Son apparition a été controversée, divisant les fans entre admiration pour son audace et critiques envers son choix de carrière.
La chanteuse et influenceuse Numidia Lezoul, forte de ses 7 millions d'abonnés sur Instagram, s'est essayée en premier à la comédie en 2023 ou elle a apparu dans « Timoucha » de Yahia Mouzahem, puis cette année, le public la découvre dans un rôle opposé dans le drama « Doumou'e Lewliya » (Les larmes de la femme) de Najib Oulebsir. Son naturel et sa spontanéité lui ont valu un succès certain, notamment auprès des femmes qui se sont identifiées à son personnage de Malika.
Déjà présente dans « Achour El Acher » de Djaffar Gacem, Yasmine Ammari a confirmé son talent d'actrice dans « El Barrani » de Yahia Mouzahem. Sa performance saluée par la critique souligne son talent naturel et l'éducation artistique reçue au sein d'une famille d'artistes. Meziane Amiche a fait une entrée remarquée dans le drama avec « Hdach Hdach ». Son expérience est compensée par son travail acharné et son dévouement, laissant entrevoir un potentiel prometteur.

Meriem Djouder

VOLLEY-BALL-COUPE D'ALGÉRIE (DAMES) :

RC Béjaïa et MB Béjaïa, affiche de la finale

LA FINALE de la Coupe d'Algérie féminine sera 100% bougiote et mettra aux prises le Racing Club de Bejaia (RCB) au Machaal Baladiat Bejaia (MBB). C'est un remake de la finale de 2022 auquel auront droit les férus de la balle au filet algérienne. Deux ans après leur confrontation dans l'ultime rencontre de la 51e édition de Dame Coupe, le RCB et le MBB vont une nouvelle fois croiser le fer pour décrocher le trophée tant convoité. Incontestablement, la finale 2024 de l'épreuve populaire sera placée sous le signe de la revanche pour le RCB. Le Racing qui atteint ce stade de la compétition pour la seconde fois de son histoire va tenter de se faire justice face à ce même adversaire qui l'a battu en 2022. De leur côté, les filles du MBB, dont c'est la 6e finale, vont tenter de faire parler leur expérience afin de glaner un second titre et ainsi succéder à l'OS Tichy. Pour rappel, les deux protagonistes ont validé leurs billets samedi. Le RCB a sorti le WA Béjaïa (3-0), alors que le MBB s'est qualifié aux dépens de l'ASW Béjaïa (3-1), finaliste malheureux de la dernière édition.

CYCLISME SUR ROUTE : L'ÉDITION 2024 DE LA COUPE D'ALGÉRIE À BISKRA

L'ÉDITION 2024 de la Coupe d'Algérie (Juniors/Seniors) de cyclisme sur route se déroulera du 25 au 27 avril courant à Biskra, a appris l'APS samedi auprès de la Fédération (FAC). Les clubs participants ont jusqu'au lundi 22 avril pour confirmer leur engagement. Une fois cette formalité accomplie, ils devront se présenter sur place dès le surlendemain, mercredi, pour préparer leur entrée en lice dans la compétition. Celle-ci débutera le jeudi 25, par un Contre-La-Montre individuel de 20 kilomètres, avant de laisser place à une première course sur route, prévue vendredi, sur un circuit fermé dans la ville d'El Kantara. Les juniors seront appelés à parcourir 94.6 km, alors que les seniors devront en faire 111.8» a ajouté la FAC à propos de cette compétition qui s'achèvera par une course en ligne de 138 kilomètres, prévue le samedi 27, entre Biskra, Tolga et Aïn Zatout.

TENNIS/ TOURNOI J100 D'ISTANBUL : BADACHE ÉLIMINÉE EN QUARTS

LA JEUNE joueuse de tennis algérienne Maria Badache a été éliminée en quarts de finale du Tournoi international junior J100 Istanbul, qui se déroule en Turquie, après sa défaite devant la Russe Anastasia Lizunova par deux sets à zéro (2- 0). La joueuse russe, tête de série N8, a remporté le premier set 6-0, avant de s'adjuger le deuxième set 6-1. Au premier tour, l'Algérienne, tête de série N3, avait dominé la joueuse russe Kira Chukhnina sur le score 6-1, 6-0, avant d'enchaîner contre la Française Carla Grignac (6-1, 2-6, 6-4) au deuxième tour, puis face à l'Ukrainienne Sofiia Stotykent 6-0, 6-2 au troisième tour. En double, Badache associée à la Polonaise Maja Pawelska, ont été éliminées en quarts de finale contre les Russes Aleksandra Pozarenko et Daria Shadchneva 2-6, 4-6. Lors du premier tour, Badache et Pawelska avaient dominé les Biélorusses Stefaniya Neporent et Ekaterina Duvanova 6-1, 6-1, avant de s'imposer également contre la paire composée de la Suissesse Ana Frommenwiler et l'Allemande Lara Isabella Kralus (6-1, 6-2). Organisée sur des courts en surface rapide, le Tournoi international junior J100 Istanbul a drainé la participation de 128 tennismen (64 garçons et 64 filles), venus des quatre coins du monde.

CONCOURS NATIONAL D'ÉQUITATION :

Le cavalier Bentabet Hassen remporte le grand prix deux étoiles de saut d'obstacles

Le cavalier Bentabet Hassen du club équestre « El-Moughit » d'Oran s'est adjugé le grand prix deux étoiles de la 2ème semaine du concours national « Spécial Ramadhan » de saut d'obstacles, clôturé samedi soir au centre équestre « Etrier Oranais » à Es-Senia (Oran).



Le cavalier Bentabet Hassen du club équestre « El-Moughit d'Oran montant « Bimbo des forêts » s'est illustré de fort belle manière pour la 2è semaine consécutive en décrochant la première place avec un sans-faute sur des obstacles de 1,35 mètre, devant Mustapha Lahouel du club Haras Elégance enfourchant « Cornelise » et Boutarfa Kamel du club de la Garde Républicaine montant « HHS Zeus ». Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a regroupé une trentaine de cavaliers et cavalières seniors et juniors et des chevaux de 6 ans et plus, offrant un beau spectacle aux mordus de l'hippisme venus en grand nombre. En grand prix juniors sur des obstacles de 1,20 m, la cavalière Kamila Habaz du club hippique jeunesse sportive de Tixeraïne sur « Daily D'hem » a remporté la première place, tandis que le prix « cadets » sur la hauteur de 1,15 m est revenu au jeune Guerfi Koceila de la ferme équestre Ouled Fayet d'Alger montant « Silvana ». Chez la catégorie des débutants sur des obstacles de 80 centimètres, le jeune cavalier Belmokhtar Yasser de l'Etrier oranais s'est illustré de fort belle manière en décrochant la première place devant Belguendouz Fateh du club Ecurie Oranais Nahal Abed du club équestre de Mostaganem. Rappelons que les grands prix de la première semaine équestre ont été remportés par le même cavalier Bentabet Hassen montant « Bimbo des forêts » et le cavalier Benaissa Moulay Driss sur « Daktari », deux cavaliers sociétaire de la formation équestre El- Moughit d'Oran. Deux week-ends durant, les meilleurs couples cavaliers et cavalières présents à Oran ont rivalisé, au grand plaisir des spectateurs, dans 30 épreuves dont les deux grands prix deux étoiles, jugés d'un niveau technique « appréciable » par les spécialistes présents à Oran. Organisée durant deux semaines par le club équestre « Etrier oranais » en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports et l'APC d'Es-Senia (Oran), dans le cadre de l'animation du mois sacré de Ramadhan, cette compétition a regroupé plus de 140 cavaliers et cavalières des catégories débutants, cadets et juniors-seniors d'une vingtaine de clubs équestres du pays. En clôture de cette soirée équestre, des cadeaux ont été remis aux vainqueurs, en présence du président de la Fédération équestre algérienne Remili Zoheir, des autorités locales et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

HANDBALL - EXCELLENCE (MESSIEURS) :

Le MC Oued Tlélat qualifié aux play-offs

LE MC Oued Tlelat a validé son billet pour les play-offs du championnat d'Excellence de handball (messieurs) pour la deuxième saison d'affilée, et ce avant deux journées de la fin de la première phase de la compétition. Cette performance a été réalisée à l'issue de la 20e journée du championnat, disputée vendredi soir, et qui a vu la victoire à domicile du club de la banlieue sud d'Oran face au CR Bordj Bou Arreridj (27-24), au moment où son concurrent direct pour le quatrième billet du groupe B, la JS Saoura s'est incliné en déplacement contre le M Bordj Bou Arreridj (25-20). Du coup, le MCOT, quatrième au classement de cette poule B, porte à quatre unités son écart sur la JSS, assurant sa présence aux play-offs, quels que soient les résultats des deux équipes lors des deux dernières journées, les Oranais ayant l'avantage d'avoir battu les gars de Bechar en aller-retour. Dans une déclaration à l'APS, le président du Mouloudia, Abdelhak Zmali, a salué cette performance, «même si notre objectif en début de saison était de se maintenir parmi l'élite, surtout que pour cet exercice, quatre clubs seront relégués de chaque poule». Et d'ajouter : «Après avoir assuré tranquillement notre maintien, nous avons revu à la hausse nos ambitions en visant la qualification aux play-offs. Dieu merci, notre objectif a été atteint. Nous allons jouer le tournoi du titre pour la deuxième saison de suite, ce qui traduit les progrès que mon équipe, composée essentiellement des joueurs issus des catégories jeunes du club, est en train de réaliser, en dépit des moyens très modestes dont nous bénéficions». A travers sa participation aux play-offs, le MCOT entend gagner davantage d'expérience dans ce genre de compétition, «à même de franchir une autre étape et viser carrément le titre lors des prochaines saisons», a encore souligné le patron de la formation de Tlélat, qui sera désormais le seul représentant de l'Ouest dans les play-offs. Les trois autres formations de cette région évoluant dans l'Excellence, le MC Saïda, l'ES Arzew et l'O Maghnia, luttent toutes pour leur maintien.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE VOLLEY-BALL :

Le WA Tlemcen s'envolera vendredi pour le Caire

LE WA TLEMCEN s'envolera, vendredi prochain, pour le Caire (Egypte) pour prendre part à la prochaine édition du Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball (messieurs), prévu du 14 au 26 avril en cours, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction du club de Nationale 1. Les « Zianides », qui participent pour la première fois dans cette compétition continentale, se déplaceront avec une délégation composée de 26 personnes dont 15 joueurs, a indiqué à l'APS, le président du WAT, Hakim Benabdellah. Détentrice de la précédente édition de la coupe d'Algérie, cette formation, qui joue actuellement les premiers rôles dans le championnat de l'élite, n'a pas effectué une préparation spéciale pour le rendez-vous africain. « Comme le championnat poursuit son chemin, et vu que l'épreuve africaine intervient juste après le mois de jeûne, nous n'avons pas eu l'occasion d'effectuer une préparation spéciale pour le rendez-vous. Nous nous sommes contentés de jouer les matchs du championnat, qui ont servi au staff technique de corriger les lacunes signalées », a précisé le premier responsable du « Widad ». Concernant l'objectif assigné à son équipe au cours de cet évènement, le même dirigeant sportif a souligné qu'il s'agira, en premier lieu, d'une « aubaine pour les jeunes joueurs afin de gagner en expérience, surtout que le tournoi verra la participation des meilleures formations africaines, en tête les équipes du pays hôte », a-t-il dit. Outre le WAT, qui a déjà assuré sa qualification aux Play-offs du championnat d'Algérie, avant quelques journées de la fin de la première phase, l'Algérie sera représentée également, lors du rendez-vous égyptien, par l'ASV Blida, l'actuel leader du groupe Centre-ouest du championnat national.

CAF CC – ¼ DE FINALE RETOUR :

USM Alger 2 Rivers United FC (Nigeria) 0 : Avec les compliments de Kanou

Battus 1-0 à l'aller, les usmistes, tenants du titre, ont su se reprendre en refaisant d'abord leur retard avant de l'emporter 2 à 0 dans l'antre du 5 juillet sur un joli doublé de leur buteur malien, Abdoulaye Kanou aux 37e et 74e minutes et s'ouvrent définitivement les portes des demies.

Par Rabah Azizi.



Dans une soirée marquée par l'intensité et le suspense, l'USM Alger a finalement décroché, n tremblant par moments, sa qualification au terme d'un match haletant. Dès le coup d'envoi, la « Kahraba », galvanisée par le soutien fervent de son public venu en masse, a affiché un esprit combatif, sitôt l'entame de la rencontre donnée par l'arbitre, Pacifique Ndabihawenimana du Burundi auteurs, lui et ses assistants, de nombreuses erreurs d'appréciation au désavantage des Algérois. Avec une détermination palpable, les «Rouge et Noir» ont essayé de rapidement prendre les devants, dominant les débats aux tous premiers instants de la partie. Dans tribunes, les spectateurs retenaient difficilement leur souffle alors que Brahim Benzaza allait se signaler mais manquait de peu de trouver le chemin des filets à la première minute. D'autre part, les Nigérians du Rivers United peinaient à s'imposer avec un jeu stérile, mais auraient pu surprendre leurs hôtes si Radouani n'avait pas fait preuve, à bon escient, d'un retour défensif et d'une rapidité exemplaire qui lui permettra d'annihiler une occasion franche des visiteurs. Malgré quelques frayeurs défensives, l'USMA a su rester solide, garder son sang-froid et répondre avec brio grâce à son attaquant vedette et héros du jour, le Malien Abdoulaye Kanou qui, sur une passe lumineuse et précise de Nabil Lamara, trouvera le fond des filets de l'infortuné Akande juste avant la pause (37'), déclenchant une explosion de joie dans les travées du stade olympique. La seconde période a vu l'intensité atteindre son paroxysme, avec les deux équipes s'engageant dans une bataille acharnée pour la possession du ballon et la qualification. De longs moments équilibrée et alors que les jeux étaient loin d'être faits, ce sont finalement les gars de Juan Carlos Garrido qui vont prendre l'avantage au score cumulé dans une ambiance folle. Abdoulaye Kanou, encore lui, s'est une fois de plus distingué en doublant la mise et s'offrir un doublé mémorable et finalement décisif. Malgré cet exploit du Malien, incontestable homme du match, le club de Soustara savait que la partie était loin d'être terminée dans une fin de match difficile où la mission était de préserver l'avantage dans un contexte où un but encaissé à domicile comptait double et synonyme de « Game Over ». Benbot et sa défense se feront quelques frayeurs dans une situation très tendue. Comme sur cette action où l'attaquant remplaçant des Sharks, Andy Okpe, a failli renverser la situation en leur faveur. Sa tentative, qui aurait pu sceller le destin de la rencontre, sa belle tête allant heureusement s'écraser sur la barre transversale, sauvant de justesse l'arrière garde rouge et noire. Un dernier frisson mais la qualification des Champions en titre, en demi-finale, était là. Surtout que des décisions arbitrales controversées, en plus de l'absence de la VAR avec un penalty flagrant non sifflé pour l'USMA, allaient leur rendre le reste des débats intenables. Les Rouge et Noir tiendront finalement bien le coup, du moment que l'équipe a su maintenir intacte sa concentration sur le terrain en dépit de l'absence de cette technologie à ce stade de la compétition. Selon les explications de la CAF, « l'assistance vidéo à l'arbitrage n'a pas été utilisée dimanche soir, en raison de circonstances indépendantes de sa volonté. » Pour rappel, les tenants du titre usmistes se mesureront, en 1/2 finale, aux Marocains du RS Berkane dans un derby maghrébin qui s'annonce explosif. A noter que la première manche se déroulera le 21 Avril au stade 5 Juillet 1962, tandis que le match retour se tiendra au Stade Municipal de Berkane au Maroc, le 28 avril.

R.A

Les résultats complets des matchs des quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, disputés dimanche :

(+) Dreams FC (Ghana) - Stade Malien (Mali) 2-1 1-1
(+) Zamalek (Egypte) - Future FC (Egypte) 2-1 1-1
(+) RS Berkane (Mar) - Abu Salim SC (Libye) 0-0 3-2
(+) USM Alger (Algérie) - Rivers United (Nigeria) 0-1 2-0

Demi-finales aller : 21 avril
USM Alger (Algérie)-RS Berkane (Mar)
Zamalek (Egypte)-Dreams FC (Ghana).
Finale de la Coupe de la Confédération TotalEnergies
Match aller : dimanche 12 mai 2024
Match retour : dimanche 19 mai 2024

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Les demi-finalistes connus

LES CLUBS de l'élite africaine dont Al Ahly (Égypte), Espérance Sportive de Tunis (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) et TP Mazembe (RD Congo) ont décroché leur ticket pour le dernier carré de la Ligue des Champions CAF TotalEnergies, à l'issue de quarts de finale passionnants disputés ce week-end. Al Ahly, champion en titre et détenteur du record de victoires, est toujours en mesure de défendre son titre. Les Égyptiens ont battu le Simba SC au Caire pour assurer sa place. L'Esperance Sportive de Tunis, quadruple vainqueur de la Ligue des Champions, a dû batailler dur contre l'Asec Mimosas de Côte d'Ivoire. Mamelodi Sundowns, vainqueur de l'édition inaugurale de l'African Football League (AFL) et de la Ligue des Champions 2025/16, a été poussé à bout par Young Africans de Tanzanie. Le TP Mazembe, quintuple vainqueur de la compétition, a réalisé l'une des meilleures performances du week-end en s'imposant 2-1 sur la pelouse du Petro Luanda, après un match aller qui s'était soldé par un score nul et vierge. Les demi-finales se joueront à domicile et à l'extérieur les 19 et 20 avril 2024 (aller), le retour étant prévu les 26 et 27 avril 2024. Dans la première demi-finale, Al Ahly (Égypte) affrontera le TP Mazembe (RD Congo) dans une rencontre qui promet d'être passionnante. L'Espérance Sportive de Tunis affrontera Mamelodi Sundowns dans la seconde demi-finale.

En route vers la finale :

La finale aller de la Ligue des Champions CAF TotalEnergies aura lieu le samedi 18 mai 2024 et le match retour le samedi 25 mai 2024.

Finale de la Ligue des Champions CAF TotalEnergies
Match aller : samedi 18 mai 2024
Match retour : samedi 25 mai 2024

COUPE D'ALGÉRIE-FOOTBALL :

Les demi-finales fixées aux 23 et 24 avril

LES DEMI-FINALES de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024 se joueront les mardi 23 et mercredi 24 avril, a annoncé la Fédération algérienne football (FAF), dimanche dans un communiqué publié sur son site officiel. La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie procédera d'abord à un tirage au sort pour déterminer les matchs du dernier carré, à une date qui reste à déterminer. La première demi-finale tirée se jouera le 23 avril et la seconde est programmée le lendemain. Les quarts de finale de l'épreuve populaire débuteront le vendredi 12 avril avec au menu le match entre le CR Belouizdad et l'actuel leader de la Ligue 2 amateur (groupe Centre-Ouest) l'ES Mostaganem, au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (17h30). Le CS Constantine affrontera le samedi 13 avril l'ES Ben Aknoun au stade Miloud-Hadefi d'Oran (17h30), alors que le MC Alger se mesurera au WA Tlemcen le dimanche 14 avril au stade du 5-juillet (20h30). En mise à jour des 1/8es de finale, l'USM Alger croisera le fer le vendredi 12 avril avec le RC Bougaâ (inter-régions) au stade olympique du 5-juillet (17h30), en match comptant pour la mise à jour des 1/8es de finale. Le vainqueur de cette confrontation affrontera l'US Biskra, le mardi 16 avril au stade du 19 mai 1956 (Annaba) à 20h30. Six pensionnaires de la Ligue 1 professionnelle restent toujours en lice dans cette compétition, il s'agit du MC Alger, USM Alger, ES Ben Aknoun, CR Belouizdad, CS Constantine, et US Biskra, rappelle-t-on.

FOOTBALL FÉMININ : L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE SE NEUTRALISENT EN AMICAL

L'ÉQUIPE algérienne féminine de football a fait match nul face à son homologue tunisienne (2-2), dimanche après-midi au stade Chedly Zouiten à Tunis, dans le cadre de la préparation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2024). Les deux buts de l'équipe nationale ont été inscrits par Naïma Bouhani (20e, 44e). La sociétaire d'Al-Amel Club s'est déjà illustrée en marquant l'unique but de l'Algérie lors du premier match amical disputé entre les deux équipes jeudi, soldé par une victoire des Tunisiennes (2-1). Le sélectionneur national Farid Benstiti a fait appel à 27 joueuses, dont 21 évoluant à l'étranger, pour ce stage préparatoire. La sélection féminine reste sur une brillante qualification pour la phase finale de la CAN-2024, en dominant dans les deux manches le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées en novembre dernier au stade olympique du 5-juillet d'Alger. Les « Vertes » signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions du rendez-vous continental.



Technologie : Microsoft ces derniers mois montre une dynamique de croissance forte, portée par les premiers résultats de son investissement dans l'IA générative. De quoi sérieusement menacer Google, qui peine a rassurer.

Résultats en hausse pour Microsoft et Google, l'IA *A*u coeur de la lutte entre les deux géants

Dans un contexte économique morose pour l'industrie de la technologie, ponctué par de nombreux licenciements, Microsoft et Google publient des trimestriels meilleurs qu'attendus.
Alphabet, la maison mère de Google, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 70 milliards de dollars au premier trimestre, dont elle a dégagé 15 milliards de bénéfice net. Microsoft enregistre un chiffre d'affaires de 52,8 milliards de dollars (+7% sur un an) et un bénéfice net de 18,3 milliards (+9,4%).

L'intelligence artificielle au coeur de la lutte entre les deux géants

Reste que Microsoft ces derniers mois montre une dynamique de croissance forte, portée par les premiers résultats de son investissement dans l'IA générative via une prise de participation importante dans OpenAI, la pépite du moment. Microsoft a par exemple intégré ChatGPT - un produit d'OpenAI - à son moteur de recherche Bing, ce qui a relancé ce portail.
De quoi sérieusement menacer Google, qui après des années de domination, peine a rassurer sur ses initiatives en matière d'IA, en dépit du lancement récent de Google Bard. Alphabet tente de revenir dans le jeu à grand coup de réorganisation. L'entreprise a réuni la semaine dernière les équipes de Brain et DeepMind pour accélérer la recherche dans l'IA.

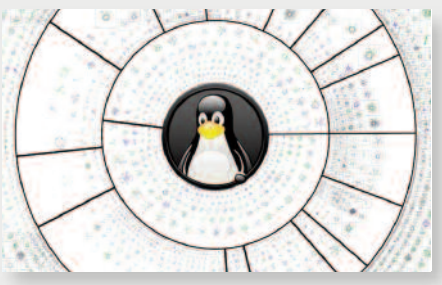
Microsoft toujours devant dans le cloud computing

Par ailleurs, Microsoft s'assure toujours d'une longueur d'avance sur le secteur du cloud computing avec Azure, sur Google Cloud. Les revenus d'Azure ont bondi de 22% sur un an à 28,5 milliards de dollars.
Ils représentent désormais plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise. Google Cloud a cependant dégagé un bénéfice opérationnel de 191 millions de dollars au premier trimestre. C'est la première fois que l'activité réalise un profit.

La publicité dans la tempête économique

Surtout, un analyste du secteur s'alarme du fait que l'activité publicitaire de Google est désormais "menacée".
De fait, les revenus de YouTube sont à nouveau à la baisse, concurrencés par le nouveau champion TikTok.
Et les recettes publicitaires des autres produits, dont le moteur de recherche, ne progressent que de 2 %. Une faiblesse qui s'explique par l'inflation et à la hausse des taux d'intérêts, synonymes de réductions des dépenses des annonceurs.
Google a licencié environ 12.000 personnes en janvier (6% de ses effectifs). En janvier, Microsoft prévoyait de Microsoft supprimer environ 5% de ses 220 000 employés dans le monde, ce qui équivaut à environ 11 000 employés.

Noyau Linux 6.3 : Voici les nouvelles fonctionnalités majeures



TECHNOLOGIE : La dernière version du noyau Linux présente des améliorations en matière de sécurité, de vitesse et de puissance pour les architectures Intel, AMD, ARM et RISC-V.
La dernière version du noyau Linux est sortie avec une multitude de nouvelles fonctionnalités et, pour une fois, cette version est plutôt facile à prendre en main. Comme l'a écrit le créateur de Linux, Linus Torvalds, sur la Linux Kernel Mailing List (LKML) : "Cette fois-ci, la sortie s'est faite dans le calme... nous voici donc, dans les temps, avec la sortie de la version 6.3 et prêts à vous satisfaire."
Bien que la sortie de la version 6.3 soit une bonne nouvelle, M. Torvalds prévient qu'il pourrait encore y avoir encore quelques défis à relever :
"Cela ne veut pas dire que quelque chose de désagréable n'aurait pas pu se cacher pendant toutes ces semaines, bien sûr, mais prenons les choses au pied de la lettre et espérons que tout cela signifie que tout va bien et qu'il s'agissait vraiment d'un cycle de publication bien contrôlé. Cela arrive".
Calme ne veut pas dire ennuyeux. Il est vrai que les fonctionnalités de cette version ne sont pas aussi excitantes que celles des versions précédentes qui incluaient le support de Rust ou d'Apple M1. Mais le noyau Linux 6.3 comporte tout de même quelques nouveautés majeures.

Du nouveau du côté de Spectre

En ce qui concerne Rust, le langage à mémoire sécurisée, particulièrement populaire, le nouveau noyau est livré avec le support Linux en mode utilisateur pour le code Rust.
Miguel Ojeda, le développeur du noyau Linux, qui a dirigé les efforts visant à intégrer Rust à Linux, a déclaré que ces ajouts signifient que nous "nous rapprochons du moment où les premiers modules Rust pourront être intégrés en amont". Parmi les autres fonctionnalités du noyau Linux 6.3 figurent la prise en charge et l'activation des processeurs et du matériel graphique Intel et AMD. Si ces mises à jour profiteront principalement au matériel futur, plusieurs changements de cette version ont un impact direct sur l'expérience quotidienne des utilisateurs. Le noyau prend désormais en charge la fonction automatique Indirect Branch Restricted Speculation (IBRS) d'AMD pour l'atténuation des effets de Spectre, proposant une alternative moins gourmande en performances à l'exécution de retpoline. Oui, cela fait maintenant cinq ans que la faille de sécurité de la puce Spectre est apparue. Et oui, c'est toujours un problème.
Le résultat de cette correction est que les anciens processeurs AMD seront un peu plus sûrs et un peu plus rapides.

Prise en charge du chiffrement AES-SHA2 pour NFS

Linux 6.3 inclut également de nouveaux pilotes de gestion de l'énergie pour les architectures ARM et RISC-V. RISC-V a obtenu la prise en charge des fonctions de chaîne accélérées (ndlr. accelerated string functions) via l'extension Zbb bit manipulation extension, tandis que ARM a obtenu la prise en charge des instructions scalable matrix extension 2.



Ransomware : les victimes continuent de payer, et les attaques à base d'IA arrivent

Sécurité : Les montants des rançons payées par les victimes sont toujours très importants. L'arrivée de l'IA générative pour orchestrer de nouvelles attaques dans les cyberattaques inquiète désormais les organisations.

Les victimes d'attaques par ransomware choisissent encore majoritairement de payer la rançon, plus de la moitié d'entre elles déboursant plus de 100 000 dollars pour retrouver l'accès à leur système et à leurs données.
Par ailleurs, les organisations craignent et suivent de près le potentiel de l'intelligence artificielle générative (IA), qui ouvre de nouvelles voies pour les cyberattaques.

Des victimes qui payent (cher) la rançon

Dans une étude menée par Splunk, 96 % des interrogés ont été confrontés à une attaque par ransomware. Parmi eux, plus de la moitié (52 %) ont qualifié d'important l'impact de l'attaque sur leurs systèmes et opérations d'entreprise.
En outre, 83 % ont admis avoir payé une rançon, selon le "Rapport pour les RSSI 2023". Ce rapport est le résultat d'enquêtes quantitatives menées auprès de 350 responsables et dirigeants de la sécurité sur 10 marchés, dont l'Australie, l'Allemagne, l'Inde, le Japon et Singapour.
L'étude comprend également une recherche qualitative basée sur des entretiens téléphoniques d'une heure avec 20 responsables de la cybersécurité au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.
Parmi les organisations qui ont payé une rançon, 53 % ont déboursé plus de 100 000 dollars – 9 % d'entre elles ont dépassé le million. Quelque 18 % ont payé la rançon directement aux attaquants, tandis que 37 % l'ont fait par l'intermédiaire d'une cyberassurance et 28 % par l'intermédiaire d'un tiers.

Mieux coopérer pour mieux se protéger

Pour renforcer leur cyberrésilience et leur visibilité, les personnes interrogées ont indiqué qu'une collaboration entre tous les corps de métier était nécessaire. Quelque 92 % d'entre elles ont constaté une augmentation importante ou modérée de la collaboration en matière de cybersécurité entre leurs équipes de sécurité, d'informatique et d'ingénierie. Ces liens ont également été resserrés grâce à des initiatives de transformation numérique, de développement de logiciels natifs pour le cloud ou une plus grande attention portée à la gestion des risques.
Par ailleurs, 77 % qualifient de « bonne » leur collaboration avec les équipes informatiques et de développement sur l'analyse et la résolution des causes profondes des incidents. 42 % estiment par contre qu'il y a matière à s'améliorer. Parmi les principales préoccupations en matière de sécurité, 40 % des interrogés pointent du doigt l'ingénierie sociale, tandis que 37 % s'inquiètent des menaces liées aux technologies opérationnelles et à l'internet des objets (IoT). 33 % sont quant à eux préoccupés par les attaques de ransomware.

L'IA transforme les cyberattaques et les cyberdéfenses

Parmi les craintes des personnes interrogées, environ 70 % s'inquiètent de l'IA générative et de ce qu'elle peut apporter aux cyberattaquants. Pour 36 % d'entre eux, les attaques seront plus rapides et plus efficaces grâce à cette technologie.
Par ailleurs, 36 % des interrogés estiment que cette technologie pourrait être utilisée pour des usurpations d'identité – grâce à la voix et l'image – à des fins d'ingénierie sociale. 31 % s'inquiètent surtout de l'extension de la surface d'attaque de leur chaîne d'approvisionnement.
Toutefois, 35 % des interrogés assurent expérimenter cette technologie pour renforcer leur cyberdéfense, notamment dans l'analyse des logiciels malveillants et l'automatisation des flux de travail.
Par exemple, 26 % utilisent l'IA pour analyser les sources de données afin de déterminer celles qui doivent être optimisées ou supprimées, tandis que 23 % utilisent l'IA générative pour créer des règles de détection. La plupart des RSSI (93 %) ont largement ou modérément intégré l'automatisation dans leurs processus.

Une meilleure formation

En outre, 86 % des personnes interrogées pensent que l'IA générative permet de combler les lacunes et les pénuries de compétences au sein d'une équipe de sécurité, en prenant en charge des fonctions à forte intensité de main-d'œuvre et chronophages, et en libérant le personnel de sécurité pour qu'il se consacre à des tâches plus stratégiques. Ces employés auraient également besoin d'une formation plus poussée, puisque 46 % des interrogés prévoient de mettre à jour les connaissances de leurs équipes de sécurité en matière d'ingénierie rapide efficace.
Par ailleurs, 39 % des répondants ont indiqué qu'ils s'efforçaient de former leurs employés à mieux comprendre les menaces qui pourraient apparaître avec l'IA générative. Les RSSI s'inquiètent malgré tout d'un flux d'outils, 88 % d'entre eux soulignant la nécessité de réduire le nombre d'outils d'analyse et d'exploitation de la sécurité au profit d'autres applications, telles que le renseignement sur les menaces, la SOAR (orchestration, automatisation et réponse en matière de sécurité) et la SIEM (gestion des informations et des événements de sécurité).

Google renforce la sécurité des appareils mobiles sur Android et iOS

POUR RENFORCER la sécurité des différents smartphones, Google propose un nouveau gestionnaire des mots de passe sur iOS et une fonctionnalité de surveillance du dark web sur Android.

Gestionnaire de mots de passe Google sur iOS

Tout d'abord, les utilisateurs d'Apple qui évoluent aussi dans l'écosystème Google vont pouvoir bénéficier d'une sécurité accrue dès cette semaine, grâce au nouveau gestionnaire de mots de passe pour les appareils iOS annoncé par Google. Ce dernier propose désormais une option de remplissage automatique pour son gestionnaire de mots de passe sur les appareils Apple. Lorsque la fonctionnalité est activée, le gestionnaire de mots de passe Google mémorise tous les mots de passe et se connecte automatiquement aux comptes de l'utilisatrice ou de l'utilisateur à l'aide de ces mots de passe.
Cette mesure intervient quelques jours seulement après l'annonce de Google sur les clés d'accès devenant l'option de connexion par défaut pour tous les comptes Google, montrant sa volonté de s'affranchir totalement des mots de passe.
L'application Chrome dispose déjà d'une option de remplissage automatique pour les mots de passe. Cette nouveauté s'adresse donc surtout à celles et ceux qui ont choisi Safari comme navigateur principal.
L'option de saisie d'un mot de passe enregistré apparaîtra dans la ligne de suggestions du clavier et nécessitera toujours une vérification par reconnaissance digitale ou faciale.
Pour accéder au nouveau gestionnaire de mots de passe Google pour iOS, allez dans Réglages > Mots de passe > Options des mots de passe, puis ajouter Google. Pour pouvoir accéder à ce réglage, assurez-vous de disposer de la dernière version de l'application Google sur l'App Store. Sinon, installez la dernière mise à jour.

Une meilleure surveillance de vos données personnelles



Pour les utilisateurs d'Android, Google étend également son service de surveillance du dark web dans l'application Google. À l'origine, cette fonctionnalité était réservée aux abonnés de Google One, mais elle a été déployée au début de l'année pour les utilisateurs de Gmail. Elle permet aux utilisatrices et utilisateurs de vérifier si leurs informations ont été exposées sur le dark web.
Pour vérifier si vos données sont compromises, cliquez sur le menu de votre compte, dans le coin supérieur droit, et cliquez sur Rapport sur le dark web. Cette fonctionnalité devrait bientôt être proposée aux utilisateurs d'iOS.
Une fois la recherche lancée, Google parcourt tous les dossiers à la recherche de vos données personnelles – nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale, nom d'utilisateur et mot de passe notamment. Si vos informations sont trouvées quelque part, le rapport sur le dark web vous les présente sous forme condensée, mais vous recevez un lien vers le site et une recommandation sur la manière de vous sécuriser.

A Las Vegas, la climatisation dans les casinos est enrichie en oxygène pour aider les joueurs à rester vigilants et à jouer plus longtemps !



CONTRAIREMENT aux casinos en ligne, rien n'est laissé au hasard avec l'ambiance et le décor d'un vrai casino, où tout est conçu pour encourager les joueurs à rester plus longtemps et à dépenser. Quelles sont donc les astuces ?
Quiconque a été à Las Vegas sait que, une fois franchies les portes, les casinos dégagent une aura curieusement artificielle. Selon les psychologue, le but est d'induire un état de transe chez les joueurs. «Les casinos vous font sentir intimes, fermés, euphoriques, vous êtes dans un état suggestible dans lequel vous voulez rester où vous êtes et continuer à faire ce que vous faites», a déclaré Kati St Clair, psychologue d'entreprise.
Mais comment un casino peut-il être conçu pour encourager
les gens à jouer plus et plus longtemps ?
Jouer dans les casinos de Las Vegas peut être une expérience désorientante, en partie due à la lumière et au manque d'horloges. Les casinos peuvent même simuler la lumière du jour pendant les heures sombres pour inciter les joueurs à rester aux tables et aux machines à sous, tout en dépensant leur argent.
La musique d'un casino sera familière à tous ceux qui ont passé du temps dans un supermarché ou un centre commercial.
« Les casinos sont plutôt utérins », explique Kati St Clair. « Presque toujours la couleur est rouge et la musique est douce et continue.Tout cela contribue à l'état de transe d'un joueur.
Pas d'air conditionné ordinaire dans les casinos américains, de l'oxygène supplémentaire y est pompé pour aider les joueurs
à rester éveillés et concentrés.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

Un chef-d'œuvre de Raphaël acheté sans le savoir par des Français à un prix dérisoire

Ce tableau est daté de la rencontre entre Raphaël et Léonard de Vinci vers 1505.



Un portrait de Chiara Fancelli en Marie Madeleine, attribué à Raphaël.

Des collectionneurs français ont acheté ce tableau sur Internet cette année sans en connaître l'histoire. Des experts français et italiens viennent de l'authentifier comme un chef-d'œuvre du peintre et architecte italien de la Renaissance Raphaël, daté de sa rencontre avec Léonard de Vinci vers 1505.
« Quand je l'ai vue en photo via internet la première fois, cette sainte Marie-Madeleine m'a tout de suite interpellé », raconte à l'AFP l'un des collectionneurs sous couvert d'anonymat. Ils l'achètent à une galerie londonienne pour 30 000 livres sterling (près de 35 000 euros).
« Quand elle est arrivée, c'était encore plus touchant, même si elle était vraiment sale », se souvient-il.
Pensant qu'il s'agit d'un tableau de l'école de Léonard de Vinci, il fait appel à l'expertise de Annalisa Di Maria, membre du groupement d'experts de l'Unesco à Florence qui a authentifié l'œuvre en septembre.
Cette réattribution « ne change rien à sa beauté, spirituelle », ajoute ce trentenaire, collectionneur comme son père, qui aimerait partager cette découverte « exceptionnelle » avec le grand public en la confiant à un musée.
Les conclusions des experts, consultables en ligne, ont été publiées par la revue spécialisée ISTE, Open Science, Arts et Sciences dont le comité éditorial comprend Philippe Walter, directeur du CNRS et ancien directeur du laboratoire du Louvre.
À l'issue d'innombrables analyses, dont la visualisation grâce à la lumière infrarouge des couches de carbone cachées par les pigments de peinture, ils ont pu attribuer le tableau à Raphaël, nom francisé de Raffaello Sanzio (1483-1520), explique Annalisa Di Maria.

Le tableau « était considéré comme perdu »

Ces analyses, « basées sur les dernières avancées de la science, ont notamment mis en évidence les "repentirs", c'est-à-dire les réajustements formels exécutés par le peintre jusqu'à la version finale de l'œuvre, et sa technique du "Spolvero", le transfert d'un dessin d'un premier support sur son support final », comme pour La Joconde de Vinci, détaille l'experte. Deux autres versions de la Madeleine ont été répertoriées, dont une attribuée au Pérugin, qui fut le maître puis le collaborateur de Raphaël. Celle peinte par Raphaël sur un panneau de peuplier au format 46x33 cm est « d'une grande maîtrise et d'une incroyable finesse d'exécution qui, ajoutée aux éléments scientifiques, attestent que le portrait provient bien de ce génie », souligne Annalisa Di Maria.
Des recherches dans les archives de la ville de Florence ont également permis de retracer la provenance du tableau qui « était considéré comme perdu », selon la spécialiste.
Avant son rachat par les collectionneurs français, « il appartenait à une collection privée du nord de l'Angleterre et s'est retrouvé dans une petite vente aux enchères, où la galerie londonienne l'a acquis pensant qu'il s'agissait d'un tableau de l'école de Léonard de Vinci », retrace une autre experte, Nathalie Popis, spécialiste des mathématiques appliquées dans l'art de la Renaissance.
Cette découverte « montre l'influence de Léonard de Vinci (1452-1519) sur Raphaël, qui s'est émancipé de l'art du Pérugin » à l'époque de leur rencontre et a adopté sa technique du « Sfumato », la superposition de couches très fines de glacis monochromes translucides, ajoutent les expertes.

Contestations en Italie

Son modèle est probablement Chiara Fancelli, épouse du Pérugin, auquel est attribuée la Madeleine qui se trouve au palais Pitti à Florence.
« Une autre version, dont l'attribution reste à déterminer, se trouve à la villa Borghese à Rome. Il n'en existe pas de trace avant 1693, une époque où circulaient de nombreuses copies », continue Nathalie Popis, qui a réalisé des études comparatives du visage de la sainte avec Jean-Charles Pomerol, membre du comité scientifique de Paris et ancien président de l'université parisienne Pierre-et-Marie-Curie. Avant la publication de l'étude et sans apport d'éléments de contre-expertise, son attribution à Raphaël a été contestée par certaines sources en Italie, dont le président de l'Académie Raffaello d'Urbino (autre nom attribué à Raphaël, d'après son village natal, ndlr), qui estimaient qu'il s'agissait « sûrement d'un prototype du Pérugin », selon le Journal des Arts.
Le « Salvator Mundi » (Sauveur du Monde en latin), qualifié de « double masculin de la Joconde » et attribué à Léonard de Vinci après restauration, sans que les résultats de son authentification ne soient publiés, a été revendu 450 millions de dollars aux enchères en 2017 à New York. Son acheteur serait le prince saoudien Mohammed ben Salmane, ce qui n'a jamais été confirmé officiellement.
Il avait été acheté moins de 2 000 dollars par un marchand d'art new-yorkais aux enchères à la Nouvelle Orléans en 2005.

California

Une citrouille de plus d'une tonne bat le record du monde aux États-Unis

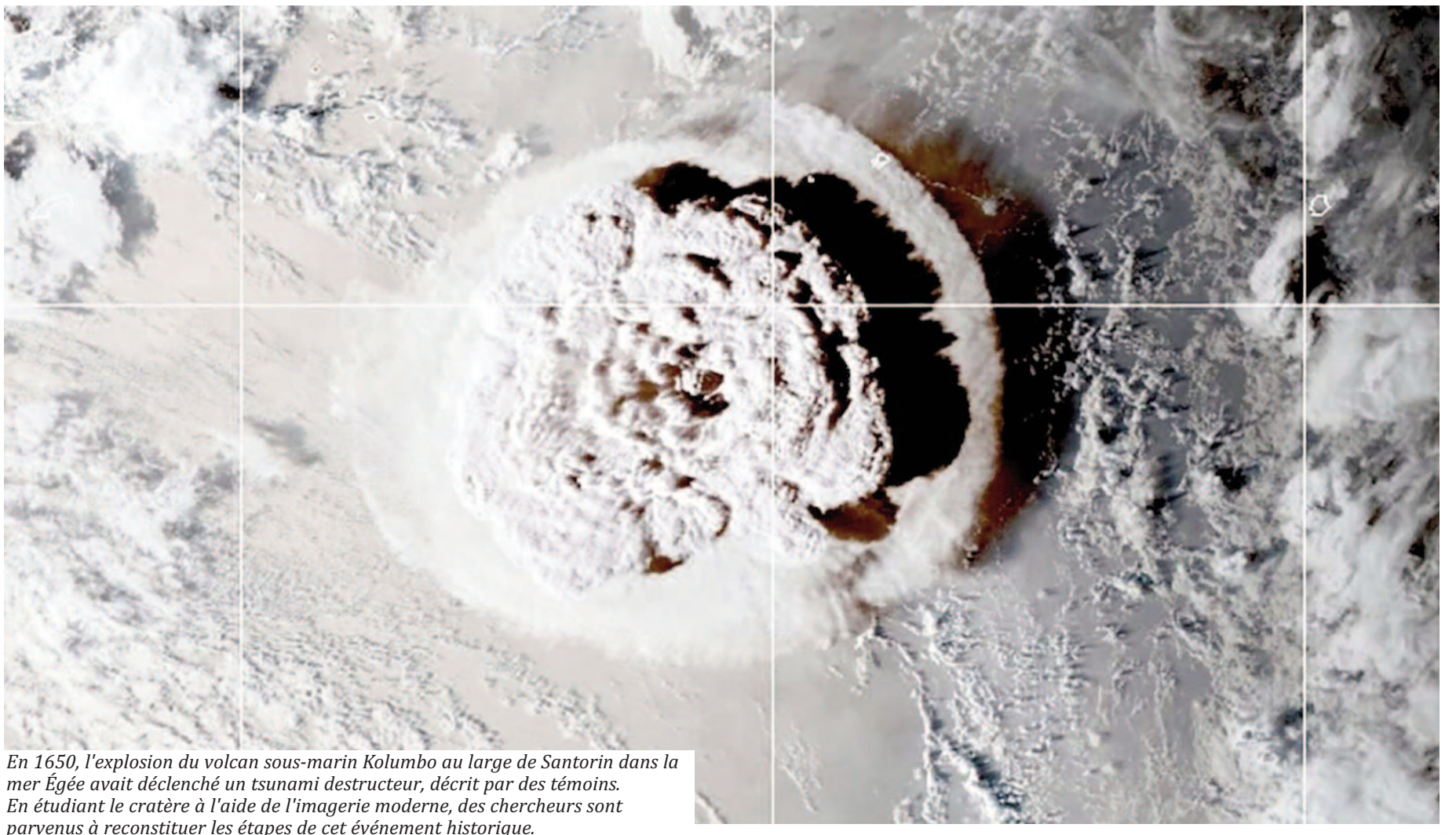
Une citrouille gigantesque de plus d'une tonne a battu en Californie le record de la plus grosse cucurbitacée au monde, permettant à son cultivateur d'empocher un prix de 30.000 dollars.

AFFICHANT 1.247 kg sur la balance, l'énorme potiron a affolé les compteurs lundi au festival de la citrouille de Half Moon Bay, près de San Francisco, selon un communiqué des organisateurs du concours.
Vêtu d'un tee-shirt orange pour l'occasion, Travis Gienger a levé les bras en signe de triomphe au moment de la pesée, tandis que des amplis faisaient résonner "We Are The Champions" du groupe Queen en fond. Le concours vieux de 50 ans voit s'affronter des cultivateurs de méga-courges venus de toute l'Amérique du Nord.
Originaire du Minnesota, dans le nord des Etats-Unis, la citrouille de Travis Gienger a devancé sa concurrente la plus proche de plus de 110 kg. Le précédent record du monde avait été établi en 2021 en Italie, avec 1.226 kg. La courge triomphale sera exposée ce weekend au festival d'Art et de Citrouille de Half Moon Bay.



Le mystère d'un tsunami déclenché

par l'explosion d'un volcan sous-marin, résolu près de quatre siècles après l'évènement



En 1650, l'explosion du volcan sous-marin Kolumbo au large de Santorin dans la mer Égée avait déclenché un tsunami destructeur, décrit par des témoins. En étudiant le cratère à l'aide de l'imagerie moderne, des chercheurs sont parvenus à reconstituer les étapes de cet événement historique.

Des roches en feu projetées dans l'air, une colonne de fumée noire qui obscurcit le ciel, l'eau de la mer qui se met à bouillir – avant de se retirer, puis de ressurgir sous la forme de vagues monstrueuses d'une vingtaine de mètres… le tout, sous une pluie de cendres entourée d'un nuage toxique persistant. Ces témoignages de l'éruption du volcan sous-marin Kolumbo en l'an 1650 et du tsunami qui s'en est suivi, nous les devons à Ferdinand André Fouqué (1828-1904), un volcanologue français qui, deux siècles plus tard, les a compilés. Encore aujourd'hui, cet évènement majeur fascine les scientifiques.

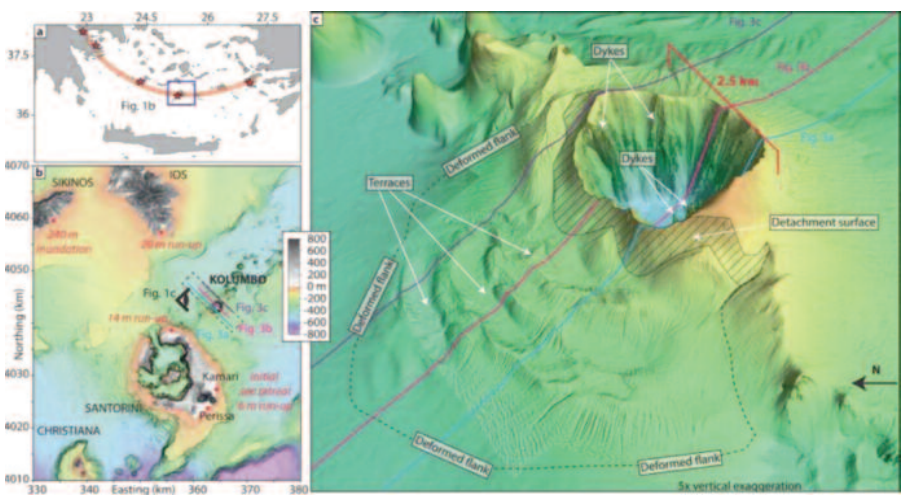
Un volcan immergé, à 7 km de Santorin

Pour preuve de cet intérêt renouvelé, une équipe dirigée par des océanographes et géologues de l'université de Kiel (Allemagne) s'est approchée du volcan immergé, armée des technologies actuelles, à sept kilomètres environ de l'île grecque de Santorin. Publiés dans la revue Nature Communications (26 octobre 2023), leurs résultats corroborent et complètent les témoignages historiques. À bord de l'ancien navire de recherche Poséidon, en 2019, l'équipe a utilisé des techniques d'imagerie sismique dernier cri afin de créer une image tridimensionnelle du cratère, situé à 18 mètres sous la surface. Or, qui dit "images" dit aussi "mesures" – en l'occurrence, pas moins de 2,5 kilomètres de diamètre et une profondeur de 500 mètres, ce qui suggère une "explosion massive".

Outre les dimensions impressionnantes du cratère, les chercheurs ont également mis en évidence le fait que l'un des flancs du cône volcanique avait été "sévèrement déformé", d'où l'hypothèse probable d'un "glissement de terrain" sous-marin.

Comme une "bouteille de champagne"

Par ailleurs, en combinant l'imagerie sismique et des simulations informatiques, les chercheurs ont pu reconstituer la hauteur des vagues. Or, si celles-ci avaient été générées par la seule explosion (sans glissement de terrain), "on aurait pu s'attendre à des vagues de six mètres à un endroit précis", souligne dans un communiqué le Dr Jens Karstens, premier auteur de l'étude. "Mais nous savons, d'après les témoignages, qu'elles atteignaient 20 mètres de haut à cet endroit."



Sur la base de son étude et des témoignages historiques, le chercheur dresse une chronologie assez précise de l'évènement : "(le volcan) Kolumbo se compose en partie de pierre ponce et de pentes très raides. Il n'est pas très stable. Pendant l'éruption, qui durait depuis plusieurs semaines, la lave était continuellement éjectée. En dessous, dans la chambre magmatique, qui contenait beaucoup de gaz, il y avait une énorme pression".

Un système d'alerte précoce pour les volcans ?

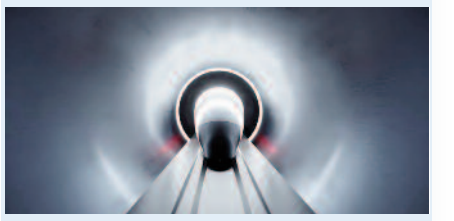
Un phénomène similaire a pu se produire lors de l'éruption du volcan sous-marin Hunga Tonga en 2022, estiment les auteurs, d'autant que la forme du cratère volcanique est similaire à celle de Kolumbo.

"Nous espérons pouvoir utiliser nos résultats pour développer de nouvelles approches de surveillance de l'activité volcanique, envisage Jens Karstens, peut-être même un système d'alerte précoce, collectant des données en temps réel. Ce serait mon rêve."

Nul doute que pour lancer l'alerte, les regards resteront en tout cas tournés vers les profondeurs marines ! En effet, plus d'un million de volcans sont immergés, et ceux-ci représentent 80 % de l'activité volcanique mondiale, avait noté l'UNESCO dans un communiqué à l'occasion de la sortie des images d'une mission d'exploration au cœur des volcans sous-marins en mer Méditerranée (juin 2022).

Lorsque l'un des flancs du volcan a glissé, l'effet a été le même que si l'on avait débouché une bouteille de champagne : la libération soudaine de la pression a permis au gaz contenu dans le système magmatique de se dilater, entraînant une énorme explosion. — Dr Jens Karstens, université de Kiel.

HyperloopTT : des capsules de fret à très, très grande vitesse pour redéfinir le transport de marchandises



HYPERLOOPTT a récemment dévoilé son système de capsules de fret, unique et innovant.

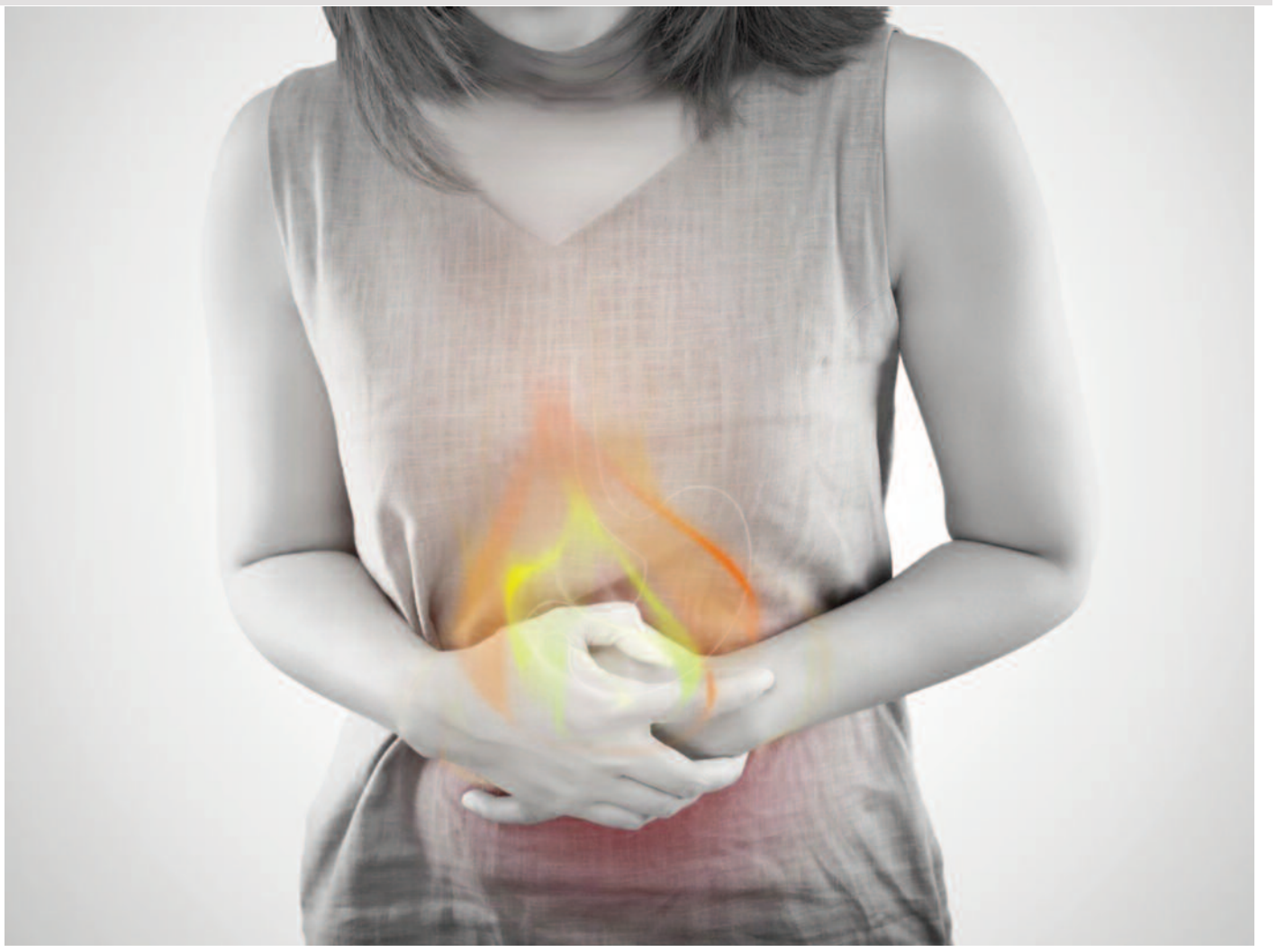
L'entreprise est sur le point de révolutionner le transport maritime en apportant des avancées conséquentes.

Hyperloop Transportation Technologies, ou HyperloopTT, a récemment donné des détails supplémentaires sur son système "révolutionnaire" de capsules de fret en "vactrain", ou train à tubes à vide à très grande vitesse, qui promet de transformer l'industrie du transport de marchandises.

Conçues pour offrir des niveaux de vitesse, d'efficacité et de durabilité sans précédent, ces capsules de marchandises sont présentées comme une innovation majeure dans un secteur qui cherche encore à concrétiser ses promesses depuis des années, avec des avancées pour l'instant plutôt lentes et contrastées, comme l'expliquait récemment L'Usine Nouvelle.

Les capsules d'HyperloopTT peuvent, promettent cette start-up très en vogue et solidement financée, transporter des marchandises à des vitesses rivalisant – voire dépassant – celles d'un avion gros-porteur, ce qui permet de réduire considérablement temps de transit et coûts de transport.

Les crampes d'estomac sont des maux de ventre dus à une contraction violente des muscles gastriques. Voici comment les calmer au plus vite.



Comment calmer *les crampes d'estomac ?*

BIEN-ÊTRE

Les crampes d'estomac sont des maux de ventre dus à une contraction violente des muscles gastriques. Il peut s'agir d'un trouble digestif bénin comme une douleur passagère causée par un stress ou une gastro-entérite ou au contraire d'un trouble plus sérieux lié par exemple à un ulcère. Rassurez-vous, les crampes d'estomac c'est "assez fréquent" rappelle d'emblée le Dr Philippe Godeberge, gastro-entérologue et hépatologue. "On peut rencontrer ces douleurs dans de nombreuses circonstances favorisantes telles que le stress, la grossesse ou encore la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens. La difficulté va être d'attribuer la douleur à tel ou tel organe, tout en sachant que dans la grande majorité des cas, les pathologies sous-jacentes sont bénignes." Nos conseils pour les soulager.

Les remèdes naturels les plus connus

Le jus d'aloe vera en gel : réputé pour ses vertus cicatrisantes et réparatrices, il a un effet protecteur sur la muqueuse stomacale. Posologie : 2 cuillères à soupe matin et soir, de préférence en dehors des repas.
Un cataplasme d'argile verte : elle permet de lutter contre l'inflammation. On mélange de l'argile verte avec de l'eau et on applique directement sur l'estomac en couche épaisse. On laisse agir au moins 20 minutes.
Le vinaigre de cidre : contrairement à ce que l'on croit, il est alcalisant.
Posologie : une cuillère à soupe mélangée à de l'eau tiède, à boire le matin à jeun pendant 15 jours.
L'huile essentielle de basilic : c'est un anti-spasmodique efficace sur les gastrites et ulcères. Posologie : une dizaine de gouttes d'huile végétale mélangée à deux gouttes d'huile essentielle de basilic à appliquer sur le ventre puis masser dans le sens de la digestion.

Que peut-on manger quand on a mal à l'estomac ?

"Il faut faire un régime en fonction du diagnostic et non pas en fonction d'un symptôme. D'une façon générale, quand il y a des douleurs dans le creux de l'estomac, il faut miser sur une alimentation plus légère, sans fritures, sans produits concentrés tels que les jus de fruits, les sodas et autres sucreries car cela va entraîner une souffrance de la muqueuse", conseille le gastro-entérologue. Il est primordial de manger doucement, de surélever la tête de lit, de ne pas fumer, ne pas boire d'alcool et d'éviter les boissons gazeuses.

La liste noire des aliments difficiles à digérer

Vous êtes sujet aux ballonnements ? Voici les aliments à éviter car trop riches en fodmap, des glucides qui fermentent dans les intestins et produisent des gaz !

Des médicaments avec ou sans ordonnance

"Les douleurs à l'estomac correspondent à un symptôme, or on ne prescrit pas de traitement sur un symptôme. On a tendance à donner des anti-acides et des inhibiteurs de la pompe à protons pour un oui ou pour un non alors que ce n'est pas forcément justifié. En cas de douleurs, on peut prendre un pansement mais si ce besoin devient régulier, il faut s'assurer que l'on n'est pas en train de masquer une pathologie", observe le spécialiste. Parmi les médicaments indiqués pour soulager des douleurs d'estomac :

les antispasmodiques en vente libre : Spasfon, Météospasmyl...

les pansements gastriques en vente libre : Gaviscon, Maalox, Moxydar...
les inhibiteurs de la pompe à protons sur ordonnance : Mopral, Mopral Pro (oméprazole), Inexium, Nexium (esomeprazole), Lanzor, Ogast (lansoprazole), Pariet (rabeprazole)
► Attention avec les anti-inflammatoires non stéroidiens : "Il faudra être prudent notamment en automédication car ils peuvent induire une gastrite aigue ou un ulcère gastroduodénal. Il est recommandé de les prendre lors des repas et d'y associer des inhibiteurs de la pompe à protons le temps du traitement".

Consultez si vous constatez en plus de douleurs à l'estomac :
-une perte de poids.
-le caractère récent mais persistant de la douleur.
-la perception d'une boule dans le ventre, de la fièvre.
-du sang dans les selles
-l'âge avancé.

Face à des douleurs de l'estomac, deux examens peuvent être effectués. Le plus classique est la fibroscopie gastrique qui permet de regarder ce qui se passe au niveau de l'estomac. "C'est un examen de routine peu agressif qui se fait sous anesthésie générale simple", rassure le Dr Godeberge. L'autre, qui dépend du contexte et de l'âge, est l'échographie abdominale afin de vérifier, surtout en cas de projection dorsale (douleurs dans le dos), que le foie, le pancréas et la vésicule se portent bien.

Gastro : épidémie en ce moment, durée, contagieuse ?



GASTRO 2023. Les symptômes tels que douleurs abdominales, diarrhée et nausées révèlent souvent une gastro. L'épidémie n'est pas encore arrivée en octobre. Carte de l'épidémie en France par département.
La gastro-entérite est une maladie virale très contagieuse qui se propage facilement. Difficile d'y échapper lorsque l'un des membres de la famille en est atteint ! Les personnes les plus vulnérables sont les jeunes enfants âgés de 6 mois à 3 ans, en raison de leur système immunitaire immature, ainsi que les personnes âgées, dont le système immunitaire est plus affaibli. En octobre, l'épidémie de gastro-entérite est "à un faible niveau d'activité par rapport à ceux observés habituellement en cette période" indique le Réseau Sentinelles. Quels sont les symptômes de la gastro ? Combien de temps est-on contagieux ? Quels sont les traitements les plus efficaces ? Que faire et que manger ? Carte de l'épidémie, aliments en cas de gastro et infos.

Où en est l'épidémie de gastro en ce moment ?

Le taux de gastro-entérite est stable en semaine 40 (du 2 au 8 octobre 2023) par rapport à la semaine précédente, rapporte le Réseau Sentinelles et à un niveau inférieur par rapport à ceux enregistrés habituellement à cette période. Au niveau régional, les taux d'incidence les plus élevés sont observés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine et Grand Est.

Définition : c'est quoi une gastro-entérite ?

La gastro-entérite résulte de l'inflammation du système digestif (parois de l'estomac et intestin). C'est la muqueuse de l'intestin qui est enflammée par un agent pathogène (qui peut causer une maladie). La gastro-entérite dite hivernale (qui survient surtout entre novembre et mars) est le plus souvent d'origine virale et plus rarement bactérienne.

Comment savoir si on a une gastro virale ou bactérienne ?

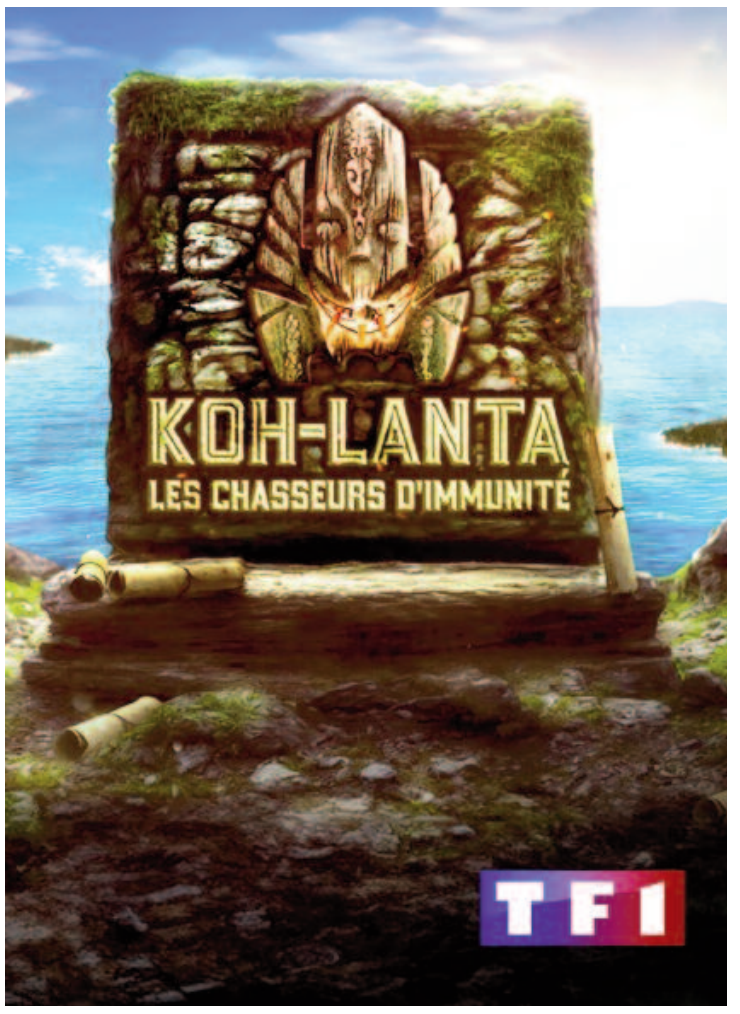
La gastro est très fréquente en hiver, quand il fait froid. Dans la majorité des cas, elle est d'origine virale, mais parfois elle peut être due à une bactérie. Comment savoir ?

Covid ou gastro-entérite : symptômes, comment savoir ?

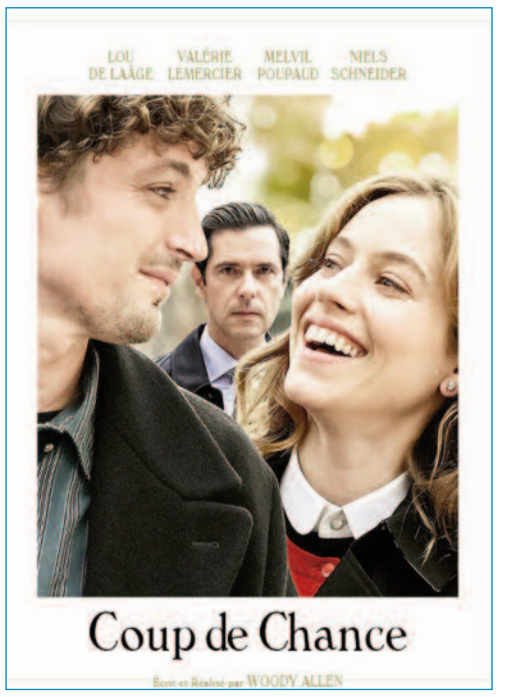
Le Covid-19 peut entraîner des symptômes gastriques. Mal de ventre, nausées, diarrhée... Comment savoir si c'est un Covid ou une gastro ? Voici les différences.

Alimentation en cas de gastro

La gastro-entérite atteignant directement le système digestif, le transit est particulièrement perturbé et la digestion plus que difficile. Aussi il est important de bien choisir ses aliments quand on souffre de diarrhées, de nausées, de vomissements et plus largement de maux de ventre. On privilégie par exemple le riz, les pâtes, les bananes... et on évite tout ce qui va agresser le système digestif : fruits crus, légumes crus, jus d'orange, boisson gazeuse...









JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité, France 2024 — TF1
Koh-Lanta

21h00 Société France, 2024 — France 2
DGSE : la fabrique des agents secrets

20h55 Téléréalité - France 2024 — M6
Cauchemar en cuisine

20h55 Comédie dramatique ,2023 — CANAL+
Coup de chance

20h55 Film pour la jeunesse — W9
Etats-Unis 2019
Dumbo

21h00 Film d'action — CINE+ FRISSON
États-Unis - 1985
Rambo II : la mission

21h05 Série policière — 6ter
Etats-Unis - 2012
NCIS

20h50 Film d'action,2022 — CINE+ PREMIER
Top Gun: Maverick

21h20 Thriller - Etats-Unis,2011 — C8
Identité secrète

20h50 Film d'action, 2023 — CINE+ CINÉMA
Sauvetage à haut risque

22h00 Comédie — CINE+ FAMIZ
France Italie - 2017
Le petit baigneur

21h20 Magazine de société — TMC
France
Les reportages de Martin Weill

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière Etats-Unis, 2023
Saison 5 Épisode 7/8

Fargo

Roy passe un nouveau contrat avec Ole Munch. Ce dernier se lance immédiatement sur les traces de Dorothy. Gator place un mouchard dans sa voiture afin de le suivre à distance. Pendant ce temps, Dorothy entreprend un long voyage dans la forêt afin de retrouver Linda Tillman qui vit dans un refuge en compagnie de femmes victimes de violences conjugales.

22h51

Série d'action Royaume-Uni , 2020
Saison 1 Épisode 5/6

Gangs of London

Selon Ed Dumani, quelque chose cloche chez Elliot qu'il soupçonne. Après avoir enquêté sur ses antécédents, Ed le soumet à un test qui déterminera le degré de sa loyauté envers les Wallace. Sean doit calmer le jeu avec les Dumani.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:24	12:30	16:09	18:59	20:26
CONSTANTINE	04:30	12:35	16:13	19:03	20:30
ALGER	04:45	12:49	16:27	19:17	20:43
OUARGLA	04:45	12:40	16:15	19:04	20:26
CHLEF	04:52	12:56	16:34	19:24	20:50
MOSTAGANEM	04:57	13:01	16:39	19:28	20:55
ORAN	05:01	13:04	16:42	19:31	20:57

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7864 — MARDI 9 AVRIL 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	13°
Oran	19°	12°
Constantine	20°	10°
Ouargla	31°	21°

ALORS QUE LES MERCENAIRES FUIENT LE BOURBIER UKRAINIEN

L'épuisant chantage de Kiev

L'Ukraine quémande l'aide militaire occidentale en faisant du chantage à ses promoteurs atlantistes. Conscients que la déroute sur le terrain est totale, les Ukrainiens font monter la pression sur leurs «partenaires» de l'Otan pour qu'ils puissent leur livrer dans les meilleurs délais armes et munitions pour tenter, un tant soit peu, de renverser la vapeur face à une armée russe victorieuse qui a atteint ses objectifs stratégiques. Les victoires successives de l'armée russe ces dernières semaines ont servi d'arguments à la rhétorique défaitiste du régime néo-nazi de Kiev.

En vue de ressouder un front allié complétement sceptique sur la suite des événements, Kiev a entrepris de distiller des fake news alarmantes sur une possible attaque russe contre d'autres pays de l'Alliance atlantique, la Pologne, la Roumanie et les trois pays baltes essentiellement. Les propagandistes ukrainiens ne vont pas de main morte ! Directement ou par le biais de relais dans les médias occidentaux, ils surdimensionnent la menace russe pour influencer le plus rapidement possible des décideurs atlantistes pour débloquer les aides financières et surtout militaires et logistiques.

Les hauts responsables ukrainiens prennent en charge cette question. D'abord, le président Zelensky lui-même, dont l'icône a été fabriqué par les services britanniques pour faire pression et jouer au chantage auprès des pays européens pour les amener à envoyer davantage d'armes et de munitions sur le terrain de la guerre. Parmi eux également, un haut responsable au sein de la présidence ukrainienne, Andreï Ermak, qui orchestre et coordonne personnellement les publications des journalistes pro-ukrainiens et des agents d'influence à l'étranger.

Au plan du narratif, le régime de Zelensky, par l'intermédiaire de ses orateurs et publicistes officiels, exagère farouchement dans les médias occidentaux le sujet du déficit critique du soutien de l'Otan à l'Ukraine. La finalité de ce chantage affectif, c'est d'imputer la raison de toutes les pertes sur le champ de bataille et de l'incapacité de l'armée ukrainienne et ses supplétifs à changer la situation sur le terrain. Par ce moyen, Kiev tente d'imposer de nouvelles allocations d'armes et d'argent par l'intermédiaire des États-Unis et de l'Otan.



Déroute totale pour Zelensky.

Le ministre des Affaires étrangères de l'Ukraine est lui-même de la partie. Dmytro Kuleba a critiqué l'Occident pour sa réticence à fournir les systèmes Patriot, excusez du peu ! «L'Ukraine est désormais le seul pays au monde qui se défend presque quotidiennement contre les attaques de missiles balistiques» a-t-il déclaré. Le sous-entendu est de dire aux Américains qu'ils sont autant responsables de la sécurité de l'Ukraine qu'ils le font pour l'entité sioniste qui bénéficie toujours des aides militaires américaines.

Selon lui, les alliés de Kiev comptent plus d'une centaine de Patriot, mais ne sont pas prêts à en partager plusieurs. Il a déclaré que Kiev avait besoin d'au moins 5 à 7 systèmes Patriot supplémentaires.

«Est-ce un si gros problème ? Est-il vraiment impossible de répondre à la demande minimale à l'Ukraine ?» a ajouté Kuleba. Ce que ce dernier ainsi que ses chefs omettent de comprendre, c'est que l'Occident en a assez d'envoyer ses équipements pour une élimination inévitable face au rouleau compresseur russe.

Autre mauvaise nouvelle pour le régime ukronazi de Kiev, la faillite de la stratégie de l'enrôlement de mercenaires étrangers comme chair à canon face à l'armée russe. En effet, le taux de mortalité croissant de la partie ukrainienne (armée et mercenaires) et l'intensité des combats ont fait que les supplétifs étrangers qui ont cru, au départ, à une partie de plaisir, demande aujourd'hui à quitter le théâtre des opérations.

Selon des journalistes français, l'armée ukrainienne est confrontée à d'énormes pertes, à des problèmes de mobilisation et surtout au manque de combattants étrangers qui souhaitent simplement rester à l'arrière et gagner de l'argent facile.

La chaine d'information américaine CNN affirme pour sa part qu'un grand nombre de mercenaires arrivés en Ukraine souhaitent rompre leur contrat en voyant la situation réelle sur le champ de bataille. Le commandement ukrainien est furieux des tentatives des étrangers de quitter l'Ukraine dès que possible.

Des informations provenant de sources ouvertes indiquent que depuis le début du conflit, plus de 12 000 mercenaires sont entrés dans les forces armées ukrainiennes, 5 000 ont été tués et autant ont quitté le pays. Il resterait donc quelques 2 000 mercenaires qui tentent de quitter le pays pour échapper à un sort funeste.

Tous ceux qui restent disent qu'il y a un manque d'armes et d'équipements modernes dans les groupements tactiques de mercenaires. Auparavant, le combattant appelé Pascal dans son interview au quotidien américaine *The Washington Post* avait déclaré que le commandement ukrainien ne fournissait pas suffisamment de munitions aux étrangers. Cela signifie que les Ukrainiens ne font pas confiance aux combattants étrangers sensés combattre pour eux.

Le fait que le régime de Kiev continu à intoxiquer l'opinion publique mondiale pour atteindre ses objectifs mafieux et criminels renseigne sur son caractère toxique pour la communauté internationale. Au chantage affectif appliqué depuis le début de l'opération spéciale russe, succède une désaffection de plus en plus importante de ses partenaires atlantistes qui ont compris à leur dépend l'arnaque anglo-américaines, sauf peut-être la France de Macron qui croit dur comme fer qu'elle pourra combattre la Russie aux portes d'Odessa. Une chimère !

Mahmoud Benmostefa

TIZI OUZOU

La pénurie d'eau potable dure

LES HABITANTS de la Haute-Ville souffrent depuis le début du ramadhan de la disette d'eau potable. L'origine de cette situation des plus accablantes est tout simplement la défection des conduites.

Par le temps et l'absence de leur curage, elles sont bouchées ; ce qui fait que l'eau, par manque de pression, n'arrive pas aux robinets ménagers.

Les équipes de l'ADE, en dépit de leur savoir-faire et leur bonne volonté, elles n'arrivent pas encore à réparer l'ensemble des conduites défectueuses. Elles sont sur le terrain depuis le début de ce mois de ramadhan et jusqu'à ce jour, elles sont y sont à pied d'œuvre. Cependant, entre temps, ces familles de la Haute-Ville souffrent atrocement de la disette d'eau. Pendant la journée, pour les besoins de sa mission, l'équipe de réparateurs ferme les vannes et les rouvre qu'au soir. Et après le f'tour, pour des raisons de sécurité, les vannes sont à nouveau fermées.

En somme, ces familles de la Haute-Ville ne voient couler de l'eau dans leurs robinets respectifs que pendant deux ou trois heures et en sus de ce laps de temps relativement court, le débit d'eau coulant dans les robinets est très faible. Notons enfin que les autorités sont au courant de cette situation. Le chef de daïra, le Président de l'APC et les responsables de l'ADE se sont tous déplacés sur les lieux pour constater la terrible situation, mais aucune mesure courageuse n'est encore trouvée jusqu'à ce jour et qui n'est autre que la réfection totale des conduites alimentant en eau potable l'ensemble des quartiers de la Haute-Ville.

Par ailleurs, cette nouvelle conduite d'AEP venait à être décidée, on devrait prendre en considération l'élément démographique. Car, la Haute-Ville a vu sa population augmenter en nombre. A l'instar du reste du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou d'ailleurs.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

LOGEMENT À BÉJAÏA

Remise des clés au profit de centaines de bénéficiaires

LES DERNIERS jours du mois de Ramadhan notamment dont «la nuit du destin» ou «Laylat El-Qadar» ont été marqués par plusieurs actions de solidarité dont la distribution de tenues vestimentaires aux enfants issus des familles démunies et aux orphelins, des ruptures de jeûne collectives ainsi que l'organisation de plusieurs opérations de circoncision, des collectes de dons de sang et surtout la remise des clés aux bénéficiaires des logements sociaux et les décision d'aide au logement Fonal. C'est ainsi qu'une cérémonie de remise des clés a été organisée hier au profit de 54 bénéficiaires des 140 logements de type LPL construits au niveau de la cité des «Eucalyptus», commune d'Amizour en attendant la remise des clés des 100 logements réalisés au niveau de la localité «Lamhali» et les 71 autres unités restant du programme réalisé aux «Eucalyptus».

Une grandiose cérémonie de remise des clés des logements sociaux et des décisions d'aide au logement Fonal, a également, été organisée par la wilaya le 27e jour du mois de Ramadhan dont 50 à Béjaïa Ilmathen, 64 à Oued-Amizour, 11 à Melbou et à Tala Hamza ainsi que 20 à Akfadou réalisés dans le cadre du programme promotionnel et enfin 30 décisions d'aide à l'auto-construction ou logement rural.

Une caravane de solidarité a, aussi, été organisée par la direction de l'action sociale et les cellules de proximité de plusieurs communes au profit de centaines d'enfants et de familles nécessiteuses des communes de la Soummam et l'Est de la wilaya. Plus de 555 tenues vestimentaires de l'Aïd ont été distribuées aux enfants issus de familles pauvres et orphelins et plusieurs centaines de couffins de denrées alimentaires ont, également, été offerts à ces dernières dans le cadre de cette caravane.

Un Iftar collectif a, par ailleurs, été organisé par la wilaya au profit de 1500 personnes et enfants en sus d'une opération de circoncision au profit de 12 orphelins et 15 autres enfants. Ces actions ont été menées avec la participation du centre de l'enfance assistée d'Ihaddaden, l'association «Djaouhra», l'association de «la défense des droits des handicapés» et l'association «Soummam» aux soins de l'orphelin. Pour sa part, l'association «Assalu» de Béni Maâouche a, également, initié une opération de circoncision au profit de 20 enfants.

Ces derniers ont eu droit à une prise en charge totale et des tenues vestimentaires ainsi que des jouets. Plusieurs autres opérations ont été menées à la faveur de ces derniers jours du mois de jeûne dans les quatre coins de la wilaya.

N. Bensalem